



ᐱᐸᐸᐸᐸ  
ᐱᐸᐸᐸ ᐱᐸᐸᐸ ᐱᐸᐸᐸ  
**PAUKTUUTIT**  
INUIT WOMEN OF CANADA

# SAIMANIIK:

Les personnes survivantes  
de la violence entre partenaires  
intimes et le système de justice  
familiale - Ressource de  
formation à l'intervention

Mars 2023



gettyimages®  
Credit: RyersonClark

ISBN: 978-1-988671-50-5



ᐃᓂᐃᑦ ᐊᑦᓐᐃᑦ ᓂᓐᑕᑦ  
**PAUKTUUTIT**  
 INUIT WOMEN OF CANADA

# TABLE DES MATIÈRES

Remerciements .....	4
Résumé analytique .....	4
Glossaire.....	6
Introduction.....	8
<b>Pratique auto-réflexive</b> .....	8
<b>Vue d'ensemble du projet</b> .....	8
<b>La violence entre partenaires intimes parmi les inuits et le système de justice familiale</b> .....	9
<b>Constatations de l'analyse de l'environnement</b> .....	10
<b>Ressources, soutiens et services existants dans Inuit Nunangat et dans certains centres urbains</b> .....	10
<b>Analyse des lacunes</b> .....	12
<b>Traumatismes historiques, risques et traumatismes intergénérationnels chez les Inuits</b> .....	13
<b>Connaissances spécifiques aux inuits entourant la violence fondée sur le genre</b> .....	13
<b>Abattage des chiens de traîneau</b> .....	14
<b>Déplacement forcé</b> .....	14
<b>Séparer les Inuits de leur famille</b> .....	14
<b>Isolation dans les grandes villes</b> .....	15
<b>Isolation dans les grandes villes</b> .....	17
<b>Définition</b> .....	17
<b>Pourquoi la violence entre partenaires intimes est-elle complexe ?</b> .....	17
<b>Roue du pouvoir et du contrôle</b> .....	18
<b>Les effets de la violence entre partenaires intimes</b> .....	20
<b>Court terme</b> .....	20
<b>Long terme</b> .....	20
<b>Défis, risques et obstacles auxquels se heurtent les survivantes de violence entre partenaires intimes dans les communautés éloignées et isolées</b> .....	20
<b>Pratiques prometteuses en matière d'intervention contre la violence entre partenaires intimes chez les Inuits</b> .....	21
<b>Orientation vers des groupes de guérison pour les hommes et les garçons</b> .....	21
<b>L'intersectionnalité de l'inégalité sociale et des risques associés à la violence entre partenaires intimes</b> .....	22
<b>Facteurs de protection contre la violence entre partenaires intimes</b> .....	23
<b>Domaines d'apprentissage prioritaires pour les travailleurs de première ligne</b> .....	24
<b>Cadre d'analyse comparative entre les sexes+ (GBA+) de Pauktutit Inuit Women of Canada</b> .....	24
<b>Démarches de décolonisation</b> .....	25
<b>Principes pratiques fondés sur les traumatismes et la violence</b> .....	26
<b>Pratique sécuritaire sur le plan culturel</b> .....	27
<b>Soutenir les femmes qui subissent des lésions cérébrales traumatiques dues à la violence entre partenaires intimes</b> .....	27
<b>Comprendre les rôles : Limites et répondre aux divulgations de violence entre partenaires intimes</b> .....	28
<b>Orientations vers des services de soutien</b> .....	29
<b>Soutenir les Inuits ayant une expérience de la violence entre partenaires intimes :</b>	
<b>Défis, risques et gratifications</b> .....	30
<b>Perspectives axées sur le IQ et les points forts</b> .....	32
<b>En résumé</b> .....	33
<b>Ressources additionnelles</b> .....	34
<b>Annexes</b> .....	36

# REMERCIEMENTS

Tout d'abord, nous exprimons notre plus grande gratitude aux 24 survivantes inuites de violence conjugale du Nunavut, de l'Inuvialuit, du Nunavik et du Nunatsiavut, qui se sont portées volontaires pour participer aux groupes de discussion. Sans votre courage et votre détermination à partager vos expériences et à attirer l'attention sur le problème urgent de la violence entre conjoints, cette ressource n'aurait pas vu le jour.

Nous remercions le comité consultatif national pour son aide précieuse dans l'élaboration de cet important projet :

- **Megan Niptayuk**, aide judiciaire, Kuugaaruk
- **Beth Kotierk**, avocate, Iqaluit
- **Tammy Keller**, coordonnatrice en matière de violence familiale, RCMP Iqaluit
- **Gail Wallace**, Centre d'amitié Pulaarvik Kablu
- **Nancy Kisa**, spécialiste intérimaire en matière de violence familiale, gouvernement du Nunavut
- **Sadie Kataluk**
- **Cate Mcleod**, directrice générale, Qullliit Status of Women Council Nunavut
- **Erin Broomfield**, aide judiciaire, Happy Valley-Goose Bay
- **Micheal Ellis**, directeur médical, Pan Am Concussion Program, Winnipeg
- **Sidonie Nirlungayuk**, aînée communautaire, Winnipeg
- **Erinma Abara**, Law Society of Nunavut

Nous remercions également le personnel de Pauktuutit (Nadia Noor, responsable, prévention de la violence et des abus, Justice, et Stephanie Nirlungayuk, coordinatrice de projet, prévention de la violence et des abus, Justice, pour son soutien au travail de recherche.

## RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Les femmes inuites du Canada sont surreprésentées parmi les personnes survivantes de la violence entre conjoints. Elles sont plus susceptibles de ne pas recevoir un soutien adéquat en raison de discriminations multiples et d'un manque de ressources et de services culturellement adaptés. Les femmes inuites qui bénéficient de services dans le cadre du système judiciaire courent un risque élevé de subir un nouveau traumatisme et risquent de ne pas recevoir l'aide dont elles ont besoin pour elles-mêmes et pour leur famille. Pauktuutit Inuit Women of Canada (Pauktuutit) est l'organisation nationale qui a pour mission de sensibiliser aux besoins des femmes inuites et de plaider en faveur de l'égalité et des améliorations sociales. L'objectif de Saimaniik : Les personnes survivantes de la violence entre conjoints et le système de justice familiale - Ressource de formation à l'intervention est de favoriser une meilleure compréhension des contextes historiques et actuels qui façonnent les expériences des femmes inuites au Canada qui sont victimes de la violence entre conjoints. Cette ressource a été conçue pour aider les personnes travaillant dans le système judiciaire à acquérir les connaissances et les compétences pratiques nécessaires pour aider les communautés inuites à faire face à la violence entre partenaires intimes et à ses répercussions profondes.

Pauktuutit reconnaît qu'il est important de comprendre l'histoire pour mieux répondre aux réalités actuelles. C'est pourquoi ce document contient des renseignements sur les moments critiques de l'histoire qui ont eu une influence déterminante sur les communautés inuites. Il présente également des domaines d'apprentissage prioritaires, tels qu'une vue d'ensemble des complexités de la violence entre partenaires intimes et des stratégies pratiques sur la manière de réagir.

Pauktuutit recommande à toutes les personnes travaillant dans le domaine de la justice, telles que les greffiers, les policiers et les personnes chargées de l'aide aux victimes, d'utiliser cette ressource pour mieux comprendre la violence entre partenaires intimes dans les communautés inuites et être en mesure de fournir des services de meilleure qualité.



## GLOSSAIRE

### Sécurité culturelle

Un état dans lequel un prestataire de services reconnaît les déséqui-libres de pouvoir inhérents au système et s'efforce d'y remédier. Il en résulte un environnement exempt de racisme et de discrimination, où les personnes se sentent en sécurité pour recevoir des services.

### Contrôle coercitif

Les types de contrôle et d'abus qui suscitent la peur sont utilisés par une personne, notamment en recourant aux menaces et à la force pour influencer ou régler le comportement d'une autre personne ; il peut s'agir de restreindre l'accès d'une personne à l'école, au travail ou aux services de santé et de l'isoler de ses amis et de sa famille.

### Ordonnance d'intervention communautaire

Un outil de la Loi sur l'intervention en matière de violence familiale (Family Abuse Intervention Act - FAIA) peut obliger les auteurs et les personnes survivantes à se soumettre à des interventions communautaires telles que le conseil traditionnel inuit.

### Harcèlement criminel

Comportement répété qui fait craindre pour la sécurité d'une personne ou d'un proche, y compris des comportements tels que suivre, surveiller et traquer une personne ou des contacts non désirés, abusifs et répétés par le biais d'appels téléphoniques, de textos, de courriels et de médias sociaux ; également appelé traque furtive.

### Cyber-violence

L'utilisation de la technologie pour causer des préjudices en personne ou virtuellement, y compris observer et suivre la localisation d'une personne pour l'humilier, l'intimider ou lui causer d'autres préjudices ; on parle également de violence facilitée par la technologie.

### Décolonisation

Il n'existe pas de définition normalisée de la décolonisation, mais dans le contexte des communautés inuites et de la violence entre partenaires intimes (VPI), la décolonisation peut être comprise comme des actes qui reconnaissent et s'éloignent des idées et des comportements néfastes sur les Inuits, créés par la colonisation. La décolonisation implique également une récupération du pouvoir et du contrôle par la population colonisée.

### Ordonnance de protection d'urgence

Outil de la Loi sur l'intervention en matière de violence familiale qui interdit à l'agresseur d'adopter certains comportements et d'entrer en contact avec la ou les victime(s).

### Abus psychologique

Il s'agit également d'une violence psychologique qui consiste à insulter, humilier, intimider, menacer et rabaisser une personne.

### Loi sur l'intervention en matière de violence familiale (FAIA)

Une loi civile a été créée au Nunavut en 2008, qui vise à prévenir et à minimiser l'escalade de la violence familiale. Cette loi est fondée sur les valeurs et les principes inuits et fournit des outils et des possibilités de traiter les abus en dehors du système de justice pénale classique.

### Maltraitance financière

Le contrôle ou l'utilisation abusive de l'argent, des biens ou d'autres actifs économiques par des moyens financiers, y compris le contrôle de la capacité d'un partenaire à accéder à un emploi ou à faire des études.

### Consentement libre, préalable et éclairé (CLPE)

Le CLPE est le droit spécifique des peuples autochtones de donner ou de refuser leur consentement à des interventions susceptibles d'avoir une incidence sur eux et sur leurs territoires. Le CLPE est reconnu et affirmé dans la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA). Libre implique que le consentement est donné en l'absence de coercition, de manipulation ou d'intimidation ; Préalable implique que le consentement est demandé bien avant le début des activités proposées ; Éclairé signifie que les renseignements sur le projet ou l'activité proposés sont partagés avant et tout au long de la démarche ; Le consentement est compris comme une décision collective prise par les titulaires de droits dans le cadre d'un processus déterminé par la communauté elle-même.

### Violence fondée sur le genre

La violence fondée sur le genre est un préjudice infligé à une personne en raison de son sexe, de son identité de genre, de son expression de genre ou de la perception qu'elle a de son genre.

### Principe de Gladue

Principe appliqué dans les tribunaux pénaux selon lequel les circonstances et les expériences uniques de la personne autochtone accusée sont prises en compte lors de la détermination de la peine, notamment ses antécédents et les effets du colonialisme et de la discrimination. Les principes de Gladue obligent les juges à envisager des solutions de rechange à l'incarcération adaptées à l'héritage et aux liens autochtones, telles que la justice réparatrice ; cela peut inclure des actes d'accusation liés à des abus physiques, sexuels, spirituels, financiers et émotionnels (psychologiques) et à des comportements de contrôle de la part d'un partenaire intime.

<b>Homophobie</b>	La haine ou d'autres formes de dégoût sont exprimées à l'égard des personnes homosexuelles ou perçues comme telles. Les exemples d'homophobie peuvent inclure des commentaires désobligeants, l'exclusion et la violence ciblée.	<b>Racisme systémique</b>	Il s'agit du niveau de racisme le plus élevé, également connu sous le nom de racisme structurel ou institutionnel. Le racisme systémique crée une distribution inégale du pouvoir et des ressources pour les personnes racisées, y compris les Inuits. Les exemples incluent l'accès à un logement sécuritaire, à l'eau potable, à une alimentation nutritive, à la sécurité, aux possibilités d'éducation et aux soins de santé.
<b>Intersectionnalité</b>	Se rapporte à la manière complexe dont la vie des gens est façonnée par les identités sociales, les systèmes d'oppression et la manière dont ils se chevauchent.	<b>Transphobie</b>	Haine et aversion à l'égard des personnes transgenres ou de celles qui expriment leur genre en dehors des normes sociales rigides. Les comportements transphobes peuvent consister à nier leur identité et à poser des questions trop personnelles sur la violence ciblée.
<b>Violence entre partenaires intimes</b>	Il peut s'agir d'abus physiques, sexuels, spirituels, financiers et émotionnels (psychologiques) et de comportements de contrôle de la part d'un partenaire intime.	<b>Prise en compte des traumatismes</b>	Connaître, comprendre, anticiper et répondre aux besoins uniques des survivants de traumatismes, y compris les mesures visant à réduire les risques de retraumatisation, telles que la promotion d'environnements de guérison et de rétablissement. Les soins tenant compte des traumatismes amènent les prestataires de services à s'intéresser non plus à ce qui ne va pas, mais à ce qui s'est passé.
<b>Inuit Nunangat</b>	La terre des Inuits au Canada englobe les régions de revendications territoriales du Nunavut, du Nunavik dans le nord du Québec, du Nunatsiavut dans le nord du Labrador et de la région de peuplement des Inuvialuit dans les Territoires du Nord-Ouest. Elle comprend la terre, l'eau et la glace.	<b>Soins tenant compte des traumatismes et de la violence</b>	Il s'agit d'une version élargie des soins tenant compte des traumatismes. Les soins tenant compte des traumatismes et de la violence prennent particulièrement soin de comprendre et d'inclure les contextes de violence passée, continue et institutionnelle.
<b>Inuit Qaujima-jatuqangit (IQ)</b>	Le savoir traditionnel inuit comprend les croyances, les lois, les principes, les valeurs, les compétences et les façons d'être.	<b>Transfert des soins attentionné</b>	Il s'agit d'un transfert de soins entre professionnels, y compris la personne qui accède aux services. Les exemples de transfert des soins attentionné comprennent la présentation de la personne au prochain prestataire de services et le soutien apporté à la personne pour qu'elle assiste aux rendez-vous dans la mesure du possible. Les personnes bénéficiant d'un transfert de soins attentionné sont plus susceptibles de participer activement aux services.
<b>Violence physique</b>	La violence consiste à utiliser la force physique (frapper, donner des coups de poing, bousculer, couper, étrangler, etc.) ou à menacer d'utiliser la force physique pour faire du mal à une personne.		
<b>Gallunaat</b>	Mot inuktitut utilisé pour décrire les colonisateurs blancs et les descendants des colons blancs.		
<b>Coercition reproductive</b>	Le contrôle des choix en matière de procréation, tels que les résultats de la grossesse et l'accès aux services de la santé reproductive.		
<b>Justice réparatrice</b>	Un ensemble de principes et d'approches de la justice qui se concentrent sur la réparation des dommages en permettant à la (aux) personne(s) qui a (ont) causé le dommage, à la (aux) personne(s) qui a (ont) été affectée(s) par le dommage, et à la communauté de créer une solution appropriée et significative.		
<b>Violence sexuelle</b>	Actes sexuels sans consentement, menaces de conséquences négatives en cas de refus de participer à une activité sexuelle, commentaires sexuels dévalorisants et langage sexuellement dégradant.		

# INTRODUCTION

## Pratique auto-réflexive

Remarque importante à l'intention des personnes qui consultent ce document de ressource :

Il est complexe de travailler dans le système juridique pour soutenir d'autres personnes qui ont été touchées par la violence d'un conjoint. Les expériences personnelles telles que le milieu familial, l'éducation, la culture, la communauté, les médias et les divertissements peuvent influencer la manière dont ce travail est effectué. C'est pourquoi il est vivement recommandé de se livrer à une introspection et de repérer les domaines susceptibles de nuire à la capacité de recevoir ces renseignements et d'avoir une incidence sur la prestation d'un soutien de qualité. Voici quelques questions honnêtes à se poser :

*Dans quelle mesure suis-je ouvert à l'idée de recevoir de l'information de cette ressource ?*

*Ai-je des expériences ou des préjugés personnels qui pourraient influencer ma capacité à fournir des services sans porter de jugement, en étant centré sur la personne et sur la communauté ?*

*Est-ce que je sais ce que je dois faire pour m'aider à gérer les facteurs de stress dans les situations ?*

Explorer en permanence ses propres expériences, valeurs et croyances et être honnête avec soi-même est un point fort de ce travail.

## Vue d'ensemble du projet

Le projet *Les personnes survivantes de la violence entre partenaires intimes et le système de justice familiale* a pour but de renforcer le soutien aux femmes, aux familles et aux personnes de diverses identités de genre inuites qui ont recours au système de justice familiale en raison de la violence entre partenaires intimes. Il y a un manque de connaissances concernant le soutien et les services disponibles pour cette population et les personnes qui les soutiennent dans le cadre du système judiciaire. Ce projet vise à accroître les possibilités pour les praticiens de la justice, tels que les auxiliaires de justice et les aides juridiques, de recevoir des ressources, des conseils et des formations spécifiques aux Inuits et tenant compte des traumatismes, afin d'améliorer leur pratique.

En intégrant une perspective d'analyse comparative entre les sexes plus (ACS plus) spécifique aux Inuits, le projet cherche à améliorer la coordination des services pour les femmes inuites et les personnes de genre divers qui accèdent au système de justice familiale et y interagissent.

**Les objectifs à long terme de ce projet sont les suivants :**

- Déterminer les besoins et les priorités des survivantes de la violence exercée par un partenaire intime
- Aider à combler les lacunes en matière de services ; et,
- Mieux faire comprendre aux prestataires de services juridiques les défis et les risques auxquels sont confrontées les femmes inuites.

## La violence entre partenaires intimes parmi les inuits et le système de justice familiale

La violence entre partenaires intimes est une forme courante de violence fondée sur le genre commise par un partenaire intime, actuel ou ancien, tel qu'un conjoint de droit ou de fait ou un partenaire de rencontre. Il s'agit de plusieurs comportements criminels et non criminels violents ou préjudiciables, tels que la violence psychologique et financière, le harcèlement, la cyberviolence, le contrôle coercitif, y compris la coercition reproductive, les abus psychologiques, la violence sexuelle, les agressions sexuelles et physiques, et l'homicide. La violence entre partenaires intimes a une incidence sur les victimes, les familles et les communautés (gouvernement du Canada 2022)

La violence entre partenaires intimes dans le contexte inuit est liée à une histoire de traumatismes et de violences subis par les Inuits, les Premières nations et les Métis du fait des pratiques coloniales et génocidaires violentes et oppressives mises en œuvre par le gouvernement du Canada, de leurs effets intergénérationnels et des inégalités socioéconomiques et sanitaires qui en résultent. Les femmes et les peuples autochtones subissent la violence entre partenaires intimes à des taux plus élevés que les autres groupes de population au Canada, les femmes et les filles autochtones étant confrontées aux risques et aux taux de violence entre partenaires intimes les plus élevés de tous les groupes de population. Les femmes et les filles autochtones subissent également les formes de violence les plus graves, telles que les agressions sexuelles et les homicides. Elles courent le plus grand risque d'être victimes de violence de la part d'un conjoint (Heidinger 2021).

Les lésions cérébrales traumatiques dues à la violence entre partenaires intimes constituent un autre sujet de préoccupation. Les lésions cérébrales traumatiques dues à la violence entre partenaires intimes peuvent survenir en cas de blessures à la tête, au visage et au cou causées par une force soudaine ou une secousse de la tête, ou encore par l'étouffement ou l'étranglement. Les symptômes de lésions cérébrales traumatiques dues à la violence entre partenaires intimes peuvent inclure des difficultés de réflexion et de communication, une santé mentale médiocre, des capacités physiques réduites, et bien plus encore. Les femmes peuvent ignorer qu'elles ont subi une lésion cérébrale traumatique, ce qui complique encore leur accès aux services. Le comportement d'une femme souffrant d'une lésion cérébrale traumatique due à la violence entre partenaires intimes peut être interprété à tort comme étant difficile ou non

touché par son expérience, alors qu'elle peut en fait éprouver des difficultés additionnelles à comprendre la situation ou à gérer ses émotions. (ABI Research Lab, 2023) Une lésion cérébrale traumatique due à la violence entre partenaires intimes peut arriver à n'importe qui, mais cette expérience peut être beaucoup plus difficile pour les femmes inuites en raison de la discrimination et du manque de ressources adéquates. (Pauktuutit 2023) Veuillez vous reporter à la section « Soutenir les femmes victimes de lésion cérébrale traumatique due à la violence entre partenaires intimes » pour obtenir des conseils pratiques.

Les femmes inuites et autres femmes autochtones se heurtent à de nombreux obstacles dans la recherche et le recours à des services juridiques lorsqu'elles sont confrontées à la violence entre partenaires intimes, notamment le racisme systémique, l'inaccessibilité des soutiens et des services, l'isolement géographique, social, culturel et psychologique, la pauvreté et le manque de confidentialité lorsqu'il s'agit de signaler la violence entre partenaires intimes. En outre, le système judiciaire n'a pas été en mesure de protéger ou de soutenir de manière adéquate les femmes inuites victimes de violence entre partenaires intimes. Ces expériences négatives et la méfiance à l'égard du système judiciaire et des personnes et institutions qui y sont associées constituent également un obstacle pour rechercher et recourir aux services de la justice et au signalement des cas de violence entre partenaires intimes (Heidinger 2021 et Pauktuutit Inuit Women of Canada 2020). Par conséquent, il est essentiel d'améliorer la compréhension et les compétences culturelles et contextuelles des personnes qui soutiennent les survivantes inuites de la violence entre partenaires intimes dans le cadre du système judiciaire.

## Constatations de l'analyse de l'environnement

Ce projet a commencé par une analyse de l'environnement afin de cerner les lacunes et les besoins au niveau des ressources pour les praticiens du droit et les travailleurs de première ligne afin de mieux éclairer leurs pratiques en matière de soutien aux survivantes inuites de la violence entre partenaires intimes et à leurs familles dans le système judiciaire. L'analyse de l'environnement a permis d'identifier des guides, de la formation et d'autres soutiens limités dans Inuit Nunangat et dans certains centres urbains qui pourraient être utiles aux praticiens du droit, aux employés du système judiciaire et aux autres travailleurs de première ligne qui soutiennent les survivantes inuites de la violence entre partenaires intimes dans le cadre du système judiciaire. Cependant, de nombreuses ressources devaient être spécifiques aux Inuits et ciblées sur les praticiens du droit et l'amélioration de leur base de connaissances sur la violence entre partenaires intimes, l'impact des pratiques coloniales et les valeurs culturelles inuites. De même, les ressources juridiques destinées à d'autres travailleurs de première ligne étaient limitées. Plusieurs ressources disponibles visent à renforcer la capacité des travailleurs de première ligne à aider les femmes à comprendre le système judiciaire, leurs droits, les options juridiques et les services publics. Toutefois, ces ressources sont peu nombreuses par rapport à celles qui visent à accroître la capacité, la sécurité et l'efficacité des services de counselling et d'hébergement. Elles n'incluent pas de ressources spécifiques pour soutenir les femmes dans le système judiciaire après qu'elles aient eu recours à ces options et services. Néanmoins, ces constatations sont préliminaires et reposent sur des renseignements accessibles au public. Un nombre croissant de ressources sont en cours de réalisation, mais il est difficile de les trouver, car il n'existe pas de lieu central où elles peuvent être consultées. (Pauktuutit 2023)

Les lacunes dans les ressources disponibles mettent en évidence la possibilité d'une recherche et d'un développement menés par les Inuits de ressources sécuritaires et localisées au point de vue culturel, fondées sur la résilience et les démarches tenant compte des traumatismes. Ces ressources devraient inclure des lignes directrices et de la formation destinées explicitement aux praticiens du droit et aux autres travailleurs de première ligne qui soutiennent les survivantes inuites de la violence entre partenaires intimes tout au long de leur cheminement au sein du système judiciaire.

Il est également possible d'élaborer des moyens novateurs de diffuser ces ressources afin d'en assurer l'accessibilité aux praticiens du droit et aux travailleurs de première ligne partout au Canada où les Inuits résident et où ils peuvent interagir avec le système de justice.

### Ressources, soutiens et services existants dans Inuit Nunangat et dans certains centres urbains

#### Nunavut

##### The Family Abuse Intervention Act (FAIA)

Créée au Nunavut, la FAIA est fondée sur les valeurs et les principes de la société inuite. Il s'agit d'une loi civile visant à prévenir et à minimiser l'escalade de la violence familiale. Elle offre des possibilités et des outils pour faire face à la maltraitance en dehors du système traditionnel.

Le système de justice pénale est conçu pour être accessible sans l'aide d'un avocat. La FAIA permet de demander des ordonnances d'intervention communautaire, qui peuvent obliger les auteurs et les victimes à se soumettre à des interventions communautaires telles que le conseil traditionnel inuit et la délivrance d'ordonnances de protection d'urgence.

#### Programme de justice communautaire du Nunavut

Offre un autre cadre de travail qui propose des options pour les interventions liées à la justice. Le rapport du gouvernement du Canada intitulé Examen du Programme de justice communautaire du Nunavut : Rapport final (2021b), peut fournir aux praticiens du droit une compréhension complète du programme en tant qu'option juridique communautaire de rechange centrée sur les Inuits pour la structure et le fonctionnement de la justice, les forces et les faiblesses, les recommandations d'amélioration et le financement disponible pour les victimes et les jeunes auteurs d'actes criminels.

#### Gouvernement du Canada Rapport sur les femmes inuites et le système de justice du Nunavut

Donne un aperçu de la sensibilité culturelle de la structure des tribunaux et du système judiciaire, en particulier pour les Inuits. Il comprend des mesures et des réformes visant à

accroître la sensibilité culturelle, ainsi que des réalisations notables. Elle met en évidence les difficultés qui subsistent et émet des critiques, telles que les difficultés découlant du conflit entre le système judiciaire et les valeurs inuites, les malentendus culturels courants à l'égard du système judiciaire et les raisons pour lesquelles le système judiciaire n'est pas disposé à condamner les Inuits accusés de crimes d'agression sexuelle. Ces renseignements permettent aux praticiens du droit d'être conscients des lacunes et des difficultés et d'y remédier lorsqu'ils soutiennent les personnes survivantes de violence entre partenaires intimes dans le cadre du système judiciaire.

### **Manuel d'information juridique du Nunavut pour les services d'aide aux personnes survivantes de la violence**

Élaboré par la Young Women's Christian Association of Canada (YWCA) Canada et la YWCA Agvvik Nunavut, ce manuel a pour objectif de fournir aux travailleurs des refuges et aux autres agents de soutien communautaire des informations sur le système de justice pénale, le système de protection de l'enfance, le droit de la famille au Nunavut et les instruments juridiques disponibles pour les femmes victimes de violence entre partenaires intimes et impliquées dans ces systèmes. Le manuel met l'accent sur le rôle important que les travailleurs des refuges et les autres travailleurs de soutien peuvent jouer en aidant les femmes à comprendre les systèmes juridiques, les options, les outils et la façon d'interagir plus efficacement avec les avocats, les travailleurs de la protection de l'enfance, la GRC et autres intervenants de ces systèmes.

### **Formation d'orientation culturelle**

Offert par le gouvernement du Nunavut par l'intermédiaire de la Division de la formation de la fonction publique du ministère des Ressources humaines. Ce cours virtuel d'une journée est proposé périodiquement et est accessible au public. La formation est axée sur les principes directeurs de l'Inuit Qaujimajatuqangit, les valeurs sociétales et traditionnelles inuites.

### **Inuvialuit : Ressources non spécifiques aux Inuits**

### **Nunavik : Ressources non spécifiques aux Inuits**

### **Nunatsiavut : Ressources non spécifiques aux Inuits**

### **Toronto : Ressources non spécifiques aux Inuits**

### **Ottawa-Gatineau**

#### **Tungasuvvingat Inuit (TI)**

Organisme à but non lucratif basé à Ottawa qui fournit des services urbains et un soutien communautaire aux Inuits de l'Ontario. L'organisme est l'un des principaux défenseurs des intérêts des Inuits en milieu urbain et offre plus de 30 services intégrés de première ligne aux Inuits. L'un des programmes de TI est le Pisiksik Justice Department (PJD), qui offre un soutien culturellement pertinent et approprié aux Inuits ayant des démêlés avec le système de justice pénale, à ceux qui ont déjà eu des contacts avec le système ou à ceux qui risquent fortement d'entrer dans le système. L'objectif du PJD est de réduire le nombre de personnes inuites qui entrent dans le système et le réintègrent en appliquant les huit principes directeurs de l'Inuit Qaujimajatuqangit.

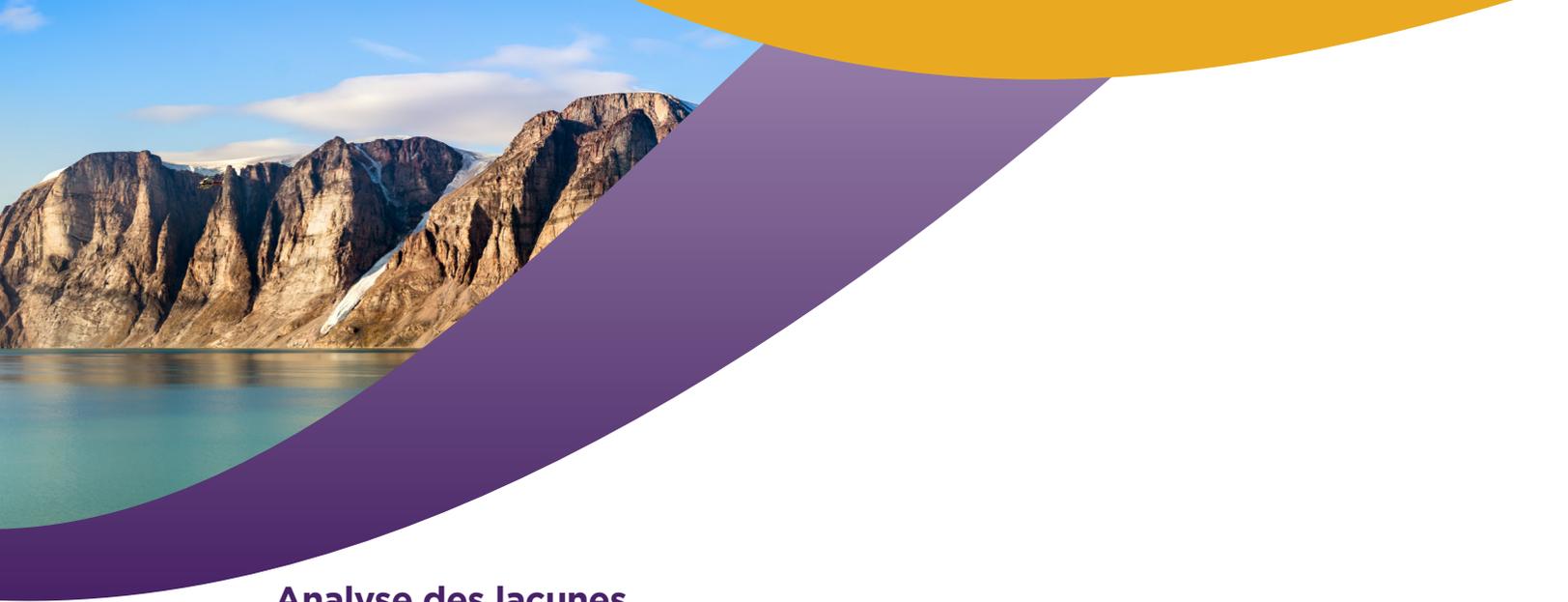
### **Thunder Bay : Ressources non spécifiques aux Inuits**

### **Québec : Ressources non spécifiques aux Inuits**

### **St. John's**

#### **Legal Terms (Criminal Law) and Legal Terms (Family Law) glossaries**

Le ministère de la Justice du gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador a publié deux séries de dictionnaires pour combler les lacunes et les obstacles linguistiques des Inuits dans les systèmes de justice pénale et familiale de la province. Le ministère de la Justice reconnaît que les difficultés rencontrées pour trouver des interprètes inuktut ou innu-aimun dans des délais serrés sont désavantageuses et préjudiciables pour les Inuits lorsqu'ils interagissent avec le système judiciaire.



## Analyse des lacunes

**La section suivante comprend un examen des lacunes et des besoins préliminaires cernés lors de l'analyse de l'environnement des ressources pour les praticiens du droit tels que les auxiliaires de justice, l'aide juridique et d'autres travailleurs de première ligne. Il s'agit notamment de ressources, de conseils et de formation fondés sur les Inuits et tenant compte des traumatismes, afin de mieux éclairer leur pratique en matière de soutien aux survivants inuits de la violence entre partenaires intimes et à leurs familles dans le système judiciaire.**

Les principales conclusions sont les suivantes :

- Les ressources élaborées au sein de Inuit Nunangat et spécifiques à celui-ci sont limitées et concentrées au Nunavut.
- Il existe peu de ressources spécifiques aux Inuits en dehors du Nunavut ; la plupart des ressources sont autochtones et se concentrent généralement sur les peuples autochtones à travers le Canada.
- De nombreuses ressources sont disponibles pour les femmes en ce qui concerne la sensibilisation, la prévention et le soutien en matière de violence fondée sur le genre et de violence entre partenaires intimes, mais les ressources sont limitées pour les praticiens du droit et les travailleurs de première ligne qui aident les femmes inuites à interagir avec le système judiciaire.
- Il y a comparativement plus de ressources pour les travailleurs des refuges, les conseillers et les autres personnes qui travaillent pour soutenir les survivantes inuites de la violence fondée sur le genre et de la violence entre partenaires intimes. Les ressources visent le plus souvent à améliorer la compréhension et la capacité des travailleurs de première ligne à soutenir les femmes autochtones de manière sûre et efficace dans leur guérison, leur hébergement et leur recherche de services juridiques. Certaines de ces ressources identifient et décrivent les droits légaux et les options et services juridiques disponibles, mais ne sont pas spécifiques au soutien des femmes dans le système judiciaire une fois qu'elles ont accès à ces options et services.
- Il existe quelques rapports de recherche sur la violence entre partenaires intimes dans les communautés inuites qui peuvent être utiles pour améliorer la compréhension des praticiens du droit envers les Inuits et la violence entre partenaires intimes dans les communautés inuites, et il y a peu de directives ou de formation spécifique aux Inuits pour renforcer la pratique des praticiens du droit sur le soutien aux survivantes inuites de la violence entre partenaires intimes dans le cadre du système judiciaire.

# TRAUMATISMES HISTORIQUES, RISQUES ET TRAUMATISMES INTERGÉNÉRATIONNELS CHEZ LES INUITS

Le traumatisme est une expérience perturbante qui peut avoir de multiples conséquences négatives pour une personne, une famille et une communauté. Lorsqu'un traumatisme n'est pas résolu, il peut être vécu à nouveau au fil des générations. Ce phénomène peut être qualifié de traumatisme historique ou intergénérationnel. Le traumatisme historique est une expérience complexe et collective dans les communautés inuites résultant de la colonisation. Il est essentiel pour les professionnels du droit travaillant dans les communautés inuites de savoir comment les traumatismes liés à la violence entre partenaires intimes sont liés aux traumatismes historiques et intergénérationnels. Les professionnels du droit bénéficient également d'une meilleure compréhension des connaissances spécifiques des Inuits en matière de violence fondée sur le genre et de leurs perspectives axées sur les points forts des relations familiales.

## Connaissances spécifiques aux inuits entourant la violence fondée sur le genre

La violence fondée sur le genre ne faisait pas partie de la société et de la culture inuites avant le contact colonial, lorsque les communautés inuites dépendaient les unes des autres pour survivre. Les rôles des hommes et des femmes étaient distincts, les hommes et les femmes dépendant les uns des autres pour vivre. Les pratiques parentales des Inuits se concentrent sur l'exemple positif à donner à leurs enfants.

Les normes de comportement des Inuits ont été communiquées oralement pendant des générations. Les normes de comportement comprennent trois éléments de Qaujimajatuqangit :

**Tirigusuusiit:**  
les choses  
qui doivent  
être évitées.

**Maligait:**  
quelque  
chose qui doit  
être respecté.

**Piquajit:**  
les choses  
qui doivent  
être faites.

En cas de conflit au sein des communautés, l'accent était mis sur la sécurité de la communauté et non sur l'aggravation de la situation. Les anciens et les chamans intervenaient lorsque des membres de la communauté ne respectaient pas ces normes. Les interventions se faisaient directement auprès de la personne impliquée, notamment par le biais de conseils individuels ou collectifs, afin d'apprendre la vérité et de déterminer une réponse appropriée. (Pauktuutit 2020, 6-13)

## Abattage des chiens de traîneau

Les chiens de traîneau (qimmiit) ont joué un rôle important dans la vie quotidienne et la culture des communautés inuites, en particulier pour les hommes. L'abattage des qimmijaqtauniq (nombreux chiens) par la Gendarmerie royale du Canada (GRC) dans les années 1950-1970 a constitué un traumatisme colonial important pour les communautés inuites. La perte des chiens de traîneau a gravement perturbé les rôles traditionnels des hommes en matière de chasse et de travail. Dans les communautés inuites, une identité masculine saine est liée à la capacité de subvenir aux besoins de la famille. Sans les moyens de subvenir aux besoins de la famille, les hommes dépendent de plus en plus de l'aide sociale, ce qui s'accompagne de chagrin et de honte. L'abattage des chiens a eu d'autres répercussions sur les hommes, notamment le recours à l'alcool et à la violence pour faire face à la détresse psychologique. Ces problèmes ont également eu des répercussions sur les générations futures, avec une augmentation des taux de pauvreté et des traumatismes graves tels que la violence faite aux enfants et le suicide. Les hommes et les garçons ont souvent été encore plus désavantagés en raison de l'absence de services de soutien spécifiques au genre (Affleck 2022, 2-3).

## Déplacement forcé

Les sociétés inuites étaient nomades et autosuffisantes avant le contact avec les qallunaat (colons blancs et leurs descendants). Les communautés inuites de diverses régions ont finalement été encouragées ou forcées par les colonisateurs à se réinstaller dans des établissements permanents. L'exploitation des ressources, l'idée que la vie dans de grands centres serait bénéfique et le système des pensionnats sont autant de raisons qui ont motivé ces déplacements. La vie dans les colonies était difficile pour les Inuits en raison du nombre accru de personnes, des langues différentes et des changements radicaux de mode de vie. En outre, les logements fournis par le gouvernement ne répondent pas aux normes et sont surpeuplés pour les familles qui y vivent. Les changements de mode de vie et les mauvaises conditions de logement ont entraîné de graves maladies et la transmission

de maladies infectieuses, dont certaines ont tué une grande partie de la population. Au milieu des années 1970, la plupart des familles inuites vivaient dans des campements. Aujourd'hui, les établissements sont plus susceptibles de connaître des problèmes sociaux en raison de l'ingérence coloniale et du manque de ressources et de lieux sûrs pour les personnes qui en ont besoin. (Pauktuutit 2020, 8-10)

## Séparer les Inuits de leur famille

**Les interférences avec les familles inuites ont créé des conditions qui les ont rendues plus vulnérables à la violence. La séparation des familles peut être attribuée à de multiples événements historiques, notamment :**

- **Les pensionnats et les externats.** Les enfants inuits ont fréquenté les pensionnats dès la fin des années 1800. Les enfants inuits pouvaient être séparés de leur famille pendant des années en raison de la distance entre les écoles et leurs communautés. Le premier pensionnat de ce qui est aujourd'hui Inuit Nunangat a ouvert ses portes en 1951 à Chesterfield Inlet. Certaines communautés disposaient d'externats où les enfants pouvaient rentrer chez eux à la fin de la journée scolaire. La création d'écoles de jour a incité de nombreux parents inuits à déménager dans des colonies pour se rapprocher de leurs enfants. Le déménagement des familles inuites a contribué à des changements importants dans leur mode de vie. (Pauktuutit 2023)
- **Hôpitaux pour tuberculeux.** Lors d'une épidémie de tuberculose dans les années 1940, le gouvernement canadien a transporté les Inuits à des milliers de kilomètres de leur famille pour qu'ils soient traités dans des hôpitaux situés dans le sud du Canada. Cette pratique a parfois été imposée de force et contre l'avis des médecins en raison des effets néfastes subis par les patients inuits. Plusieurs d'entre eux ont éprouvé une détresse physique et psychologique supplémentaire en étant éloignés de leur foyer et ont décliné ou sont morts au lieu de voir leur état s'améliorer. De nombreux Inuits envoyés en traitement ne sont jamais rentrés chez eux et les familles n'ont jamais été informées. (Bugdell 2023)

- **La rafle des années 60.** Les enfants inuits font partie des 20 000 enfants des Premières nations et des Métis qui ont été enlevés à leur famille pour être adoptés par des familles non autochtones dans le monde entier. Cette pratique a privé les enfants de leur famille, de leur langue et de leur culture. Les survivants de la rafle des années 60 ont également fait état de cas de mauvais traitements infligés par des familles adoptives. (Centennial College 2023)
- **La rafle du Millénaire.** La rafle du Millénaire est la période qui a suivi la rafle des années 60 au cours de laquelle des enfants inuits, métis et des Premières nations ont continué d'être appréhendés loin de leur famille. Ces enfants continuent d'être surreprésentés et retirés de leur famille à des taux disproportionnés par rapport aux autres enfants. (Centennial College 2023)

## Isolation dans les grandes villes

Les liens familiaux et communautaires sont très valorisés dans la société inuite, contrairement aux valeurs canadiennes plus générales d'individualisme. Les femmes inuites sont plus susceptibles d'être déconnectées de leur famille et de leur communauté dans les espaces urbains et d'être isolées en raison de la culture dominante de leur ville. L'isolement social est un obstacle majeur à la satisfaction de la vie pour les femmes inuites vivant en milieu urbain. Les femmes inuites qui s'installent dans les villes sont plus vulnérables à l'isolement en raison de plusieurs facteurs, notamment la lutte pour leur identité, le sentiment d'être invisibles et le manque de services pertinents d'un point de vue culturel. En l'absence de centres communautaires propres aux Inuits, il est difficile de développer des liens sociaux.

Les femmes inuites ont tendance à s'installer dans les centres urbains plus souvent que les hommes inuits. Les raisons pour lesquelles les femmes quittent leur communauté d'origine sont la recherche d'un logement, d'études supérieures, d'opportunités économiques ou la fuite de problèmes sociaux, y compris la violence. Les Inuits peuvent rencontrer des difficultés en dehors de leur communauté d'origine, comme le racisme anti-inuit et la difficulté à accéder à des services sécuritaires sur le plan culturel. (Pauktuutit 2017, 8-33)

Les Inuits qui s'identifient à la diversité des genres sont parfois contraints de quitter leur communauté d'origine pour s'installer dans des centres urbains pour des raisons de sécurité. Cependant, cette population peut être particulièrement vulnérable dans les villes en raison de la superposition des expériences de discrimination.

Les femmes, les filles et les personnes inuites qui s'identifient à un sexe différent peuvent rechercher des opportunités et la sécurité dans les centres urbains, mais elles n'en sont pas moins exposées à des risques. Ces groupes courent un risque plus élevé de subir des préjudices, notamment l'exploitation, la traite des êtres humains, les menaces et la violence fondée sur la race et le traitement inéquitable de la part des représentants de la justice. (Pauktuutit 2021, 2)



# VIOLENCE ENTRE PARTENAIRES INTIMES

## Définition

La violence entre partenaires intimes est une forme de violence fondée sur le sexe causée par un partenaire intime actuel ou ancien.

La violence entre partenaires intimes peut survenir dans toutes sortes de relations, indépendamment du sexe, du genre, de la culture, de l'appartenance ethnique, du statut de la relation, etc.

La violence entre partenaires intimes est également appelée violence conjugale ou domestique. La violence entre partenaires intimes fait référence à la violence perpétrée dans le cadre de relations de rencontres ou amoureuses, alors que la violence domestique peut se produire entre des personnes dans n'importe quelle situation, comme d'autres membres de la famille. (Gouvernement du Canada 2022)

## Pourquoi la violence entre partenaires intimes est-elle complexe ?

S'il était simple de « stopper » la violence ou de « quitter » une relation où la violence entre partenaires intimes est présente, les efforts de prévention et d'intervention seraient beaucoup moins compliqués. Il n'y a pas d'explication unique à l'apparition de la violence entre partenaires intimes, et il y a de nombreuses raisons pour lesquelles les gens restent dans ces relations.

### Raisons pour lesquelles la violence entre partenaires intimes peut se produire :

- Inégalité sociale (violence structurelle).
- L'historicisme colonial.
- Le manque d'infrastructures et de ressources.
- Les rôles stricts des hommes et des femmes.
- Des traumatismes dans l'enfance.
- Une mauvaise santé mentale.
- La consommation ou l'abus de substances.
- Des difficultés à faire face et à communiquer.

### Les raisons pour lesquelles les gens restent dans des relations où la violence entre partenaires intimes sévit sont notamment :

- Le manque de ressources financières, émotionnelles, familiales, communautaires ou d'autres ressources structurelles pour quitter la relation.
- Elles se soucient encore de la personne qui a commis la violence.
- La violence peut être normalisée.
- Pression familiale ou sociale pour rester dans la relation.
- Sentiment d'impuissance.
- Inquiétudes ou menaces concernant les enfants.
- Peur

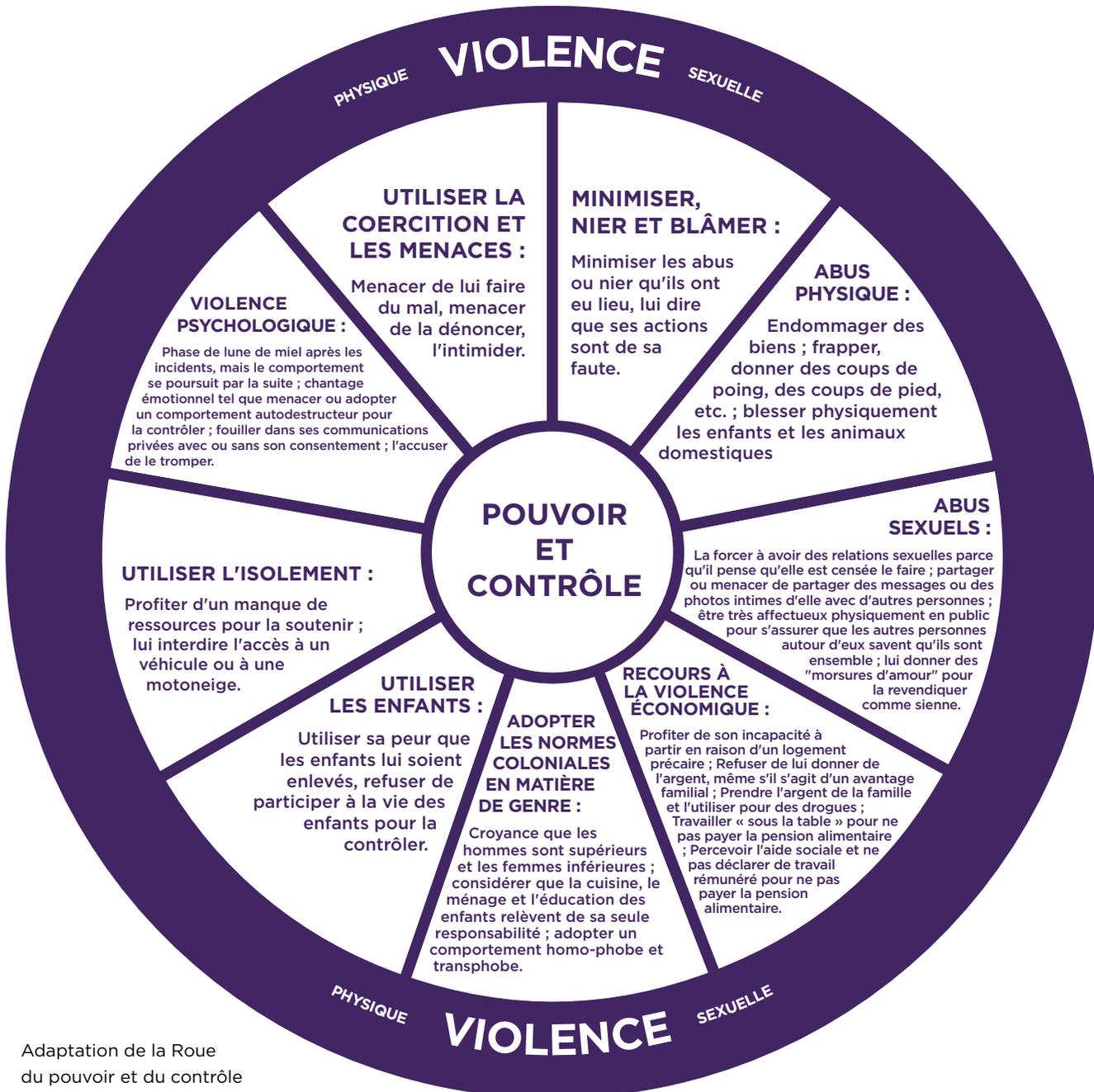
(McKinley & Liddell 2022)

## Roue du pouvoir et du contrôle

Les programmes d'intervention contre la violence domestique de Duluth au Minnesota, ont développé la Roue du pouvoir et du contrôle. Il s'agit d'un outil précieux pour comprendre la violence entre partenaires intimes, car il décrit les multiples façons dont la violence peut être vécue.

La roue a été adaptée pour correspondre aux expériences uniques des diverses communautés et divers contextes. Le schéma ci-dessous est une adaptation pour les communautés inuites.

Voir la page 37 pour une version imprimable de cette roue.



Adaptation de la Roue du pouvoir et du contrôle  
Originale approuvée par

*The Domestic Abuse*

*Intervention Programs*

[www.theduluthmodel.org](http://www.theduluthmodel.org)

## Roue de l'égalité

La roue de l'égalité est un outil visuel qui illustre les effets opposés du pouvoir et du contrôle. La roue de l'égalité met en évidence les éléments essentiels à des relations saines et respectueuses. Le modèle s'aligne également sur les principes de l'Inuit Qaujimajatuqangit, mis en évidence dans cette deuxième version.

Voir l'annexe IV pour une version imprimable de cette roue.



## Les effets de la violence entre partenaires intimes

Court terme	Long terme
<ul style="list-style-type: none"><li>• Blessures physiques et douleur</li><li>• Détresse émotionnelle et peur</li><li>• Difficulté à dormir</li><li>• Grossesse non planifiée</li><li>• Infections et maladies sexuellement transmissibles (IST)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Troubles psychiatriques.<ul style="list-style-type: none"><li>◦ Dépression, anxiété, stress post-traumatique, troubles liés à l'utilisation de substances.</li></ul></li><li>• Automutilation et suicide.</li><li>• Problèmes de santé liés à des blessures physiques ou à la santé mentale.<ul style="list-style-type: none"><li>◦ Douleur chronique, troubles gynécologiques, infections sexuellement transmissibles, complications de grossesse, problèmes digestifs.</li></ul></li><li>• Comportements à risque pour la santé, tels que la consommation de drogues, les comportements sexuels à risque et l'inactivité physique.</li></ul> <p>(Clemente-Teixeira, et al. 2022)</p>

**Certains effets de la violence entre partenaires intimes sont plus stigmatisés que d'autres. Par exemple, le fait de consommer des substances pour faire face à la situation ou de contracter une IST peut être jugé sévèrement. Il est essentiel et utile de faire preuve d'ouverture d'esprit et d'acceptation lorsque l'on travaille avec des personnes ayant subi la violence entre partenaires intimes, afin qu'elles se sentent en sécurité et qu'elles recherchent de l'aide à l'avenir.**

## Défis, risques et obstacles auxquels se heurtent les survivantes de violence entre partenaires intimes dans les communautés éloignées et isolées

Les survivantes de la violence entre partenaires intimes qui vivent dans des communautés éloignées et isolées font face à des défis additionnels. Ces défis rendent plus difficile l'accès à un soutien et la possibilité de sortir d'une situation dangereuse. Voici quelques-uns des problèmes rencontrés :

- Le manque de moyens de transport à l'intérieur et à l'extérieur des communautés, vers et depuis les centres urbains.
- Ne pas vouloir partir.
- Pression sociale pour « maintenir la paix ».
- Le manque d'infrastructures et de ressources.
- Préoccupations envers l'accès aux services locaux de santé, de justice ou d'aide sociale
  - La protection de la vie privée, la confidentialité et les conflits d'intérêts lorsque la famille et les amis s'occupent des survivantes
  - Les taux de roulement élevés des travailleurs de soutien.
  - Le manque de sensibilisation culturelle et de sécurité des travailleurs venant du Sud.
- Les problèmes de connectivité relatifs aux appels interurbains et à l'internet
- Dépendance fiscale et économique à l'égard d'un partenaire en raison des disparités en matière de logement et d'économie.
- Accès facile à des armes à feu.

(Moffitt, et.al 2020)

## Pratiques prometteuses en matière d'intervention contre la violence entre partenaires intimes chez les Inuits

**Conformément aux priorités politiques de Pauktuutit en matière de prévention et de guérison de la violence inuite, plusieurs recommandations ont été formulées afin de réduire la violence entre partenaires intimes et de soutenir les survivants :**

- Des services facilement accessibles, basés sur la culture et la langue inuites.
- Amélioration de la coordination, de l'intégration et de la communication entre les prestataires de services.
- Sensibilisation accrue des résidents aux services disponibles.
- Les prestataires de services doivent s'efforcer d'adopter des pratiques sécuritaires sur le plan culturel et connaître les traumatismes historiques des Inuits.
- Soutien pour les travailleurs Inuits de première ligne
- Création de centres de guérison polyvalents dans les communautés, y compris des services de suivi et de soutien à long terme pour les victimes et les agresseurs.
- Intégration des valeurs des aînés et des Inuits dans la prestation des services.
- Améliorer l'accès aux soins de télésanté tels que la psychiatrie, le soutien psychologique et d'autres services spécialisés.
- Améliorer l'accès aux programmes de lutte contre la toxicomanie, y compris les services de conseil et de soutien en établissement.
- Faire de la violence physique et sexuelle à l'égard des femmes et des enfants inuits une priorité urgente en matière de santé publique.

(Pauktuutit 2016, 3)

## Orientation vers des groupes de guérison pour les hommes et les garçons

Au cours des dernières années, le nombre de programmes destinés aux hommes et aux garçons qui traitent de certains des facteurs fondamentaux de la violence à l'égard des femmes et des filles a augmenté. Ces groupes s'intéressent généralement à des modèles positifs, au mentorat, à des espaces sans jugement, à la compréhension des traumatismes et à la possibilité de participer à des activités saines. Ces programmes peuvent être bénéfiques en termes de prévention, d'intervention précoce ou de réponse à une crise. (Pauktuutit 2015)



Toutes les personnes travaillant avec les auteurs de violence entre partenaires intimes doivent connaître les groupes et programmes de guérison pour hommes existant dans leur région, afin de pouvoir les orienter vers ces programmes. Il est important d'établir des relations avec les personnes impliquées dans la gestion de ces groupes. Lisez Pilimmaksarniq: Engaging Men and Boys in Reducing Violence Against Women and Girls for more information.

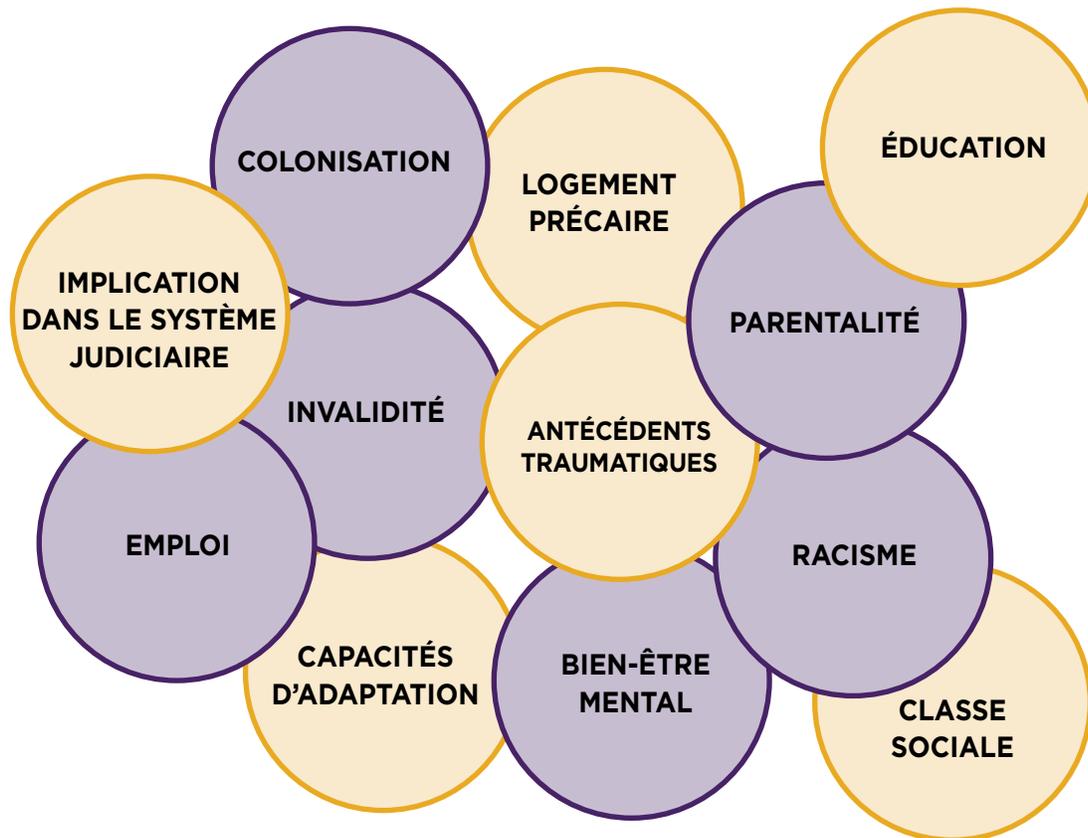
Selon votre rôle, vous aurez peut-être besoin de plus de capacités pour mettre en œuvre des pratiques prometteuses. Examinez la liste des recommandations et réfléchissez à ce que vous pouvez faire valoir et mettre en œuvre.

## L'intersectionnalité de l'inégalité sociale et des risques associés à la violence entre partenaires intimes

Il est essentiel de comprendre l'intersectionnalité lorsque l'on travaille avec des personnes victimes de violence entre partenaires intimes. « L'intersectionnalité » fait référence à différentes catégories d'identité interconnectées et liées à l'oppression. Dans notre société, certaines identités sont plus valorisées que d'autres. En matière de violence entre partenaires intimes, cela signifie que certaines personnes sont plus vulnérables à la violence entre partenaires intimes et ont moins de chances d'obtenir le soutien dont elles ont besoin.

Dans le contexte de la violence entre partenaires intimes dans les communautés inuites, les structures coloniales ont directement contribué à ces domaines d'oppression qui sont également liés à des taux plus élevés de violence entre partenaires intimes et à des difficultés accrues d'accès au soutien.

Il convient de noter que la violence entre partenaires intimes peut être subie par n'importe qui, indépendamment de facteurs tels que la race, la situation économique et le sexe. Toutefois, certains facteurs exposent les personnes à un risque plus élevé de subir la violence entre partenaires intimes et réduisent leur probabilité de recevoir un soutien approprié pour assurer leur sécurité. (Ontario Association of Interval & Transition Houses 2018, 4-7)



Examinez les éléments de ce diagramme et réfléchissez au rôle qu'ils jouent dans la vulnérabilité d'une personne à la violence entre partenaires intimes et aux obstacles qu'ils dressent devant une personne qui tente de se mettre en sécurité. Quels autres éléments ajouteriez-vous ?

# FACTEURS DE PROTECTION CONTRE LA VIOLENCE ENTRE PARTENAIREs INTIMES

La violence entre partenaires intimes est complexe et traumatisante, et la capacité d'une personne à se protéger contre la violence n'est pas une question de volonté. Au contraire, il existe des facteurs de protection dans l'environnement d'une personne qui peuvent aider à prévenir la violence entre partenaires intimes ou à mieux soutenir les personnes qui en sont victimes. Le Dr Michael Ungar, de l'université de Dalhousie, a étudié la capacité des personnes et des communautés à faire face à des traumatismes tels que la violence entre partenaires intimes. Ses travaux ont permis d'identifier sept facteurs de protection, à savoir



Plus une personne ou une communauté possède de facteurs, plus elle a de chances de faire face à une adversité importante. En tant que personne travaillant avec des personnes ayant subi la violence entre partenaires intimes, il est essentiel de se rappeler que la personne avec laquelle vous travaillez peut avoir le désir de changer sa situation, mais ne pas avoir accès à davantage de facteurs de protection. (Ungar 2007, 295)

**Matière à réflexion : Comment pouvez-vous faciliter l'accès à des facteurs de protection accrus pour les personnes ayant survécu à la violence entre partenaires intimes ?**

# DOMAINES D'APPRENTISSAGE PRIORITAIRES POUR LES TRAVAILLEURS DE PREMIÈRE LIGNE. ACQUÉRIR DES CONNAISSANCES EN RÉPONSE À LA VIOLENCE ENTRE PARTENAIRES INTIMES SPÉCIFIQUE AUX INUITS

## Cadre d'analyse comparative entre les sexes+ (GBA+) de Pauktuutit Inuit Women of Canada

Chaque identité est complexe et définie par de multiples facteurs tels que l'âge, la langue, la sexualité, les antécédents, etc. Le cadre d'analyse entre les sexes (GBA+ de Pauktuutit prend en considération tous les facteurs qui déterminent une personne et place les valeurs culturelles et la vision du monde des Inuits en son centre. Le cadre vise à mieux répondre aux besoins des femmes inuites et des Inuits issus de la diversité des genres.

### Le cadre de travail est un processus en six étapes :



(Pauktuutit 2022)

Les professionnels du droit peuvent tenir compte de ce cadre pour élaborer une réponse plus centrée sur la personne aux besoins uniques de chaque survivant auquel ils fournissent des services. Par exemple, les besoins d'une jeune femme victime de violence entre partenaires intimes dans une région plus éloignée de Inuit Nunagut seront différents de ceux d'une personne diversifiée sur le plan du genre vivant à Iqaluit.

## Démarches de décolonisation

Au Canada, la justice, l'éducation, la santé et les services sociaux sont des systèmes bâtis sur des modèles coloniaux qui ne correspondent pas aux modes d'existence traditionnels des Inuits. S'inspirer des valeurs et des traditions inuites fait partie d'une démarche décolonisatrice de l'aide aux personnes survivantes de violence entre partenaires intimes. Le contenu suivant est tiré d'entretiens menés avec des aînés de Cape Dorset, au Nunavut, sur la façon d'intégrer les valeurs, les croyances et les actions inuites dans le bien-être de la communauté.

### Éléments à prendre en compte par les prestataires de services

- Connaître les impacts de la colonisation.
- Honorer toutes les formes de savoir.
- Respecter les processus communautaires.

### Renforcer les liens familiaux et communautaires

- Travailler avec les dirigeants de la communauté pour promouvoir des choix de vie positifs et en donner l'exemple.

### Inclusion du savoir inuit

- Le savoir inuit doit être pris en compte autant que possible.
- Soutenir et respecter la transmission du savoir inuit entre les générations.
- Honorer et intégrer les principes du IQ\* dans le travail.

### Mettre l'accent sur les points forts

- Consulter les aîné(e)s.
- Réfléchir aux actions et aux valeurs positives contenues dans le savoir inuit et transmises par les aînés.

(Waddell, Robinson, and Crawford 2017)

## Principes pratiques fondés sur les traumatismes et la violence

Le traumatisme est une réaction accablante à une expérience terrible. Les personnes qui subissent la violence entre partenaires intimes ont probablement vécu de multiples expériences de traumatisme. Les expériences traumatisantes peuvent avoir de profondes répercussions sur tous les aspects de la vie d'une personne, y compris sur sa santé, son comportement et ses relations à long terme. Si vous connaissez la pratique éclairée par les traumatismes, vous vous souviendrez peut-être des principes directeurs suivants :

1. Sécurité
2. Confiance et transparence
3. Soutien par les pairs
4. Collaboration et mutualité
5. Autonomisation et choix
6. Questions culturelles, historiques et de genre

Travailler en tenant compte des traumatismes signifie que l'on prend en considération les expériences traumatiques d'une personne dans tous les aspects de la prestation de services. Travailler en tenant compte des traumatismes n'est pas la même chose que traiter les traumatismes. Cette pratique vise plutôt à créer des espaces plus sécuritaires pour les personnes et à réduire autant que possible le retraumatisme.

Les soins tenant compte des traumatismes et de la violence vont plus loin que la pratique tenant compte des traumatismes en prenant en considération les effets des inégalités structurelles et de la violence interpersonnelle et systémique. C'est un aspect important lorsqu'on travaille avec les communautés inuites et la violence entre partenaires intimes en raison du lien profond qui existe entre la colonisation, les traumatismes intergénérationnels, l'iniquité sociale actuelle et la violence.

Les quatre principes des soins tenant compte des traumatismes et de la violence sont les suivants :

1. Comprendre et prendre conscience des traumatismes et de la violence, en particulier de la violence structurelle, et de leur incidence sur la vie des gens.
2. Donner la priorité à la sécurité physique, émotionnelle et culturelle.
3. Promouvoir la connexion, la collaboration et le choix centrés sur la personne.
4. Trouver et exploiter les forces existantes des personnes et soutenir le développement de leurs compétences et de leurs capacités.

(EQUIP Health Care 2019)

Les principes de la pratique éclairée par les traumatismes et les soins tenant compte des traumatismes sont également conformes aux principes du IQ.

Les soins tenant compte des traumatismes et de la violence insistent également sur l'importance pour les prestataires de s'adapter aux besoins des personnes qui accèdent aux services, au lieu de leur faire subir un stress supplémentaire en les obligeant à naviguer dans des systèmes de services complexes.

**Chaque rencontre avec des personnes inuites ayant subi la violence entre partenaires intimes doit tenir compte du rôle de la violence structurelle. L'expérience continue de la stigmatisation, de la discrimination et du jugement de la part des prestataires de services peut induire un traumatisme supplémentaire et les empêcher d'obtenir l'aide dont elles ont besoin.**

## Pratique sécuritaire sur le plan culturel

Les expériences des personnes inuites en matière de violence entre partenaires intimes et la manière dont elles accèdent aux services doivent être comprises dans le cadre de leurs antécédents et de leurs réalités actuelles. La pratique sécuritaire sur le plan culturel vise à contrecarrer les préjudices causés par le racisme et la discrimination, à améliorer les relations avec les prestataires de services et à renforcer les résultats de l'intervention. La sécurité culturelle est liée aux pratiques tenant compte des traumatismes et de la violence, car il est essentiel que les personnes ayant accès aux services se sentent aussi respectées et en sécurité que possible.

La sécurité culturelle ne se limite pas à une sensibilisation à la culture et à l'histoire. Elle suppose un engagement permanent à explorer sa propre culture et celle des autres. Elle exige de l'humilité et une ouverture d'esprit pour remettre en question ses préjugés, apprendre des autres et faire les choses différemment. Il est important de se rappeler que ce sont les personnes qui accèdent aux services qui déterminent si elles se sentent en sécurité. (EQUIP Health Care 2023)

Voici certains objectifs de la pratique sécuritaire sur le plan culturel afin de soutenir les personnes inuites touchées par la violence entre partenaires intimes :

- S'efforcer de créer des interactions et des environnements sécuritaires, réceptifs et sans jugement.
- Reconnaître les déséquilibres de pouvoir entre le personnel judiciaire non inuit et les Inuits qui ont accès aux services.
- Soyez conscient de vos propres préjugés, de vos jugements stigmatisants et de la manière dont ils peuvent influencer sur votre travail.

Un autre défi réside dans le fait que la culture, la langue et les besoins uniques des Inuits devraient être mieux compris et notés par les non-Inuits, ce qui se traduit par des programmes et des services qui, de par leur conception, ne sont pas bénéfiques pour les Inuits. Par exemple, certains Inuits peuvent être orientés vers des centres urbains du sud conçus pour la culture des Premières nations et constater que les pratiques ne leur sont pas familières et ne leur conviennent pas. (Pauktuutit Inuit Women of Canada 2017)

## Soutenir les femmes qui subissent des lésions cérébrales traumatiques dues à la violence entre partenaires intimes

Beaucoup de femmes victimes de lésions cérébrales traumatiques dues à la violence entre partenaires intimes ne veulent pas recevoir de soins pour leurs blessures. Parfois, c'est parce qu'elle ne se rendent pas compte qu'elles sont blessées, ne sont pas en mesure d'accéder à des services, ou ne veulent pas révéler ce qui s'est passé. Il est essentiel d'être conscient des lésions cérébrales traumatiques dues à la violence entre partenaires intimes et d'être attentif aux symptômes afin de pouvoir mieux aider une personne qui a subi ces blessures. Voici quelques stratégies pratiques que vous pouvez utiliser.

- Réunissez-vous autant que possible dans des endroits calmes et tranquilles, avec un éclairage doux, moins de bruit et peu de distractions visuelles.
- Les réunions devraient être courtes et simples.
- Veillez à ce que les tâches soient simples (deux ou trois choses) et faites appel à des aide-mémoire.
- Encouragez l'utilisation d'outils tels que les rappels téléphoniques, les calendriers, les listes, etc. pour aider la personne à se remémorer si cela ne présente pas de danger.
- Demandez-lui ce qu'elle a compris, et non si elle a compris.

**Fournissez ce type de soutien même si vous êtes incertain de l'existence d'une lésion cérébrale traumatique due à la violence entre partenaires intimes.**

(Acquired Brain Injury Research Lab 2023)

## Comprendre les rôles : Limites et répondre aux divulgations de violence entre partenaires intimes

Travailler au sein du système judiciaire signifie qu'il y aura des occasions où vous entendrez des récits sur la violence entre partenaires intimes directement de la part des auteurs ou des survivantes de la violence entre partenaires intimes. Selon votre rôle, il est important de comprendre les façons appropriées de réagir à ces révélations.

Here are some points to consider when determining a response:

1. What is your role in the relationship to the person sharing the story? For example, if you are a police officer it is your job to know the details of what has happened. However, if you are working in a different role, such as an administrative assistant, it is unlikely you require specific information about the person's story from them.
2. Where is this disclosure occurring? If they are in an open space with other staff or members of the public, be aware of the client's right to privacy and confidentiality and how reporting details of their experience may cause distress.
3. How are they presenting when sharing this information? Are they upset or casual as they speak? If they seem highly agitated, do you know how to respond safely?

**SOME CONTENT - NOT  
SUPPLIED IN FRENCH**



## **Voici quelques points à prendre en compte pour déterminer une réponse ainsi que quelques stratégies et considérations pour répondre à des révélations traumatisantes qui ne relèvent pas de votre rôle :**

1. Dites que vous les avez entendus et normalisez leurs émotions si nécessaire. Par exemple : « Je comprends que ce que vous vivez est effrayant. Les personnes qui vivent cela sont souvent bouleversées et pleurent lorsqu'elles viennent ici. »
2. Posez-vous la question : « Ai-je besoin de savoir cela ? » et évitez de demander des détails non nécessaires.
3. Le cas échéant, reconnaissez la force nécessaire pour raconter son histoire et encouragez le contact avec des ressources de soutien. Par exemple : « Il n'est pas facile de partager ces expériences, et nous espérons que vous pourrez prendre contact avec l'un(e) des aîné(e)s ici présent(e)s si cela vous intéresse ».
4. Évitez les affirmations qui suggèrent qu'il y a quelque chose de positif à tirer de leur expérience de la violence entre partenaires intimes, comme « vous en sortirez plus forte » ou « tout arrive pour une raison. » Ces affirmations sont inappropriées et ne tiennent pas compte du traumatisme causé par la violence entre partenaires intimes.
5. Préparez une liste de ressources et proposez-les.
6. N'oubliez pas que les relations sont compliquées. La personne qui vous parle peut encore être en relation avec la personne qui a perpétré la violence à son encontre et avoir des sentiments positifs à son égard. Des déclarations comme « Ton petit ami semble ne pas avoir de respect pour toi » ou essayer de la convaincre de quitter la relation sont généralement inutiles et peuvent amener la victime à refuser de l'aide.
7. Assurez-vous de bien connaître les protocoles à suivre en cas de problèmes de sécurité immédiats.
8. Si votre rôle le permet, discutez à l'avance des limites de la confidentialité et faites des rappels si nécessaire.

(Amis 2017)

## **Orientations vers des services de soutien**

Vous pourriez rencontrer une personne ayant besoin d'aide pour lutter contre la violence entre partenaires intimes à divers points de contact, notamment les tribunaux, les postes de police, les organisations gouvernementales ou les programmes communautaires. Parfois, leurs besoins vont au-delà de ce que vous pouvez leur offrir et vous devrez les orienter vers une ressource appropriée. Les orientations varieront en fonction de l'infrastructure, comme les services disponibles, la connectivité Internet, la taille de la communauté et les relations que les gens entretiennent les uns avec les autres au sein de cette communauté. Voici quelques conseils pratiques à prendre en considération :

1. Essayez de faire un « transfert de soins attentionné » chaque fois que vous transférez des soins. Il s'agit de travailler avec la personne pour qu'elle accède au service au lieu de simplement lui en parler. Il peut s'agir d'expliquer les choix possibles, d'appeler un autre prestataire avec la personne ou de l'aider à remplir les documents nécessaires pour accéder à un autre programme.
2. Cherchez toujours à élargir votre réseau. Il peut s'agir de contacts au sein de la communauté, de services de soutien d'autres communautés et d'options en ligne.
3. Le système global de soins n'est généralement pas homogène. Il faut s'engager à réduire les obstacles et à coopérer autant que possible avec d'autres prestataires de services.
4. **Research before you refer. Some programs and professionals may not be accessible or a good fit for the person. This is especially important if the referral is being made for a program in the South which may need to be culturally safe for Inuit.**

(Alberta Health Services 2021)

## Soutenir les Inuits ayant une expérience de la violence entre partenaires intimes : Défis, risques et gratifications

Travailler au sein du système judiciaire dans les communautés inuites pose des problèmes spécifiques. Voici quelques-uns de ces défis

- Le recrutement et le maintien du personnel au sein du système et des systèmes connexes tels que les services sociaux et de santé.
- Les Inuits résidant dans l'Inuit Nunangat sont plus susceptibles d'avoir de mauvais résultats en matière de santé en raison du racisme et du colonialisme, ce qui les désavantage.
- Travailler avec des prestataires de services qui peuvent ne pas comprendre les conséquences historiques et actuelles de la colonisation, ce qui peut avoir une incidence sur la qualité des soins.

Aider les personnes touchées par la violence entre partenaires intimes à opérer des changements salutaires dans leur vie est un privilège, et ce n'est pas un travail facile. Le fait d'être exposé à des récits sur la violence entre partenaires intimes peut constituer un risque professionnel ayant des répercussions réelles sur la santé et le bien-être. Les risques potentiels comprennent l'épuisement professionnel, l'usure de la compassion, le traumatisme indirect, le stress traumatique secondaire et la détresse morale.



**L'épuisement professionnel :** Il résulte de l'accumulation progressive du stress sur le lieu de travail au fil du temps. Les personnes sont plus susceptibles de souffrir d'épuisement professionnel lorsqu'elles travaillent dans des environnements exigeants avec des ressources inadéquates, par opposition au travail qu'elles effectuent pour aider les gens. Les symptômes de l'épuisement professionnel comprennent le sentiment d'épuisement physique et mental et la perte de motivation pour le travail. L'épuisement professionnel peut toucher n'importe qui, quel que soit son travail.



**L'usure de la compassion :** est similaire à l'épuisement professionnel, mais diffère en ce que le stress est causé par l'exposition à un traumatisme lors de l'aide apportée aux autres. Les symptômes comprennent le désespoir, l'anxiété, des symptômes physiques tels que des nausées et des maux de tête, des troubles du sommeil et un manque de soins personnels. L'usure de la compassion touche les personnes au travail comme dans leur vie personnelle.



**Le traumatisme indirect :** Le traumatisme indirect peut survenir après avoir été exposé de manière répétée aux expériences traumatisantes d'autres personnes. Certains des symptômes sont les mêmes que ceux de l'épuisement professionnel et de l'usure de la compassion. Cependant, le traumatisme indirect peut également comprendre des symptômes du syndrome de stress post-traumatique (SSPT), tels que des attaques de panique, des flashbacks et des cauchemars.



**Le stress traumatique secondaire** est presque identique au traumatisme indirect. Toutefois, la réaction peut se produire immédiatement après l'exposition à l'expérience traumatique d'une personne et refléter les déclencheurs et les symptômes de la personne qui l'a vécue directement.



**Détresse morale** Cela peut être le résultat d'un décalage entre la norme idéale de soins et le type de soins fournis. Les prestataires de services peuvent subir un stress supplémentaire lorsqu'on attend d'eux qu'ils travaillent d'une manière incompatible avec l'éthique professionnelle, les codes de conduite ou les besoins de leur communauté.

Il est essentiel que toutes les personnes travaillant dans le système judiciaire soient conscientes des signes et des symptômes de troubles de la santé mentale liés au travail. Voici quelques mesures à prendre pour prévenir et gérer ces problèmes :

**Faites le point sur votre environnement de travail. Par exemple :**

- Êtes-vous en mesure de prendre vos pauses ?
- Les personnes qui accidentent aux services sont-elles traitées avec compassion ?
- Avez-vous le soutien de la direction et de vos collègues ?

**Prenez conscience des signes et des symptômes des problèmes de santé mentale liés au travail.**

- Se sentir préoccupé par ce que l'on voit et entend au travail.
- Difficulté à dormir (trop ou pas assez).
- Sautes d'humeur intenses.
- Des symptômes physiques tels que des douleurs qui ne peuvent être expliquées autrement.
- Difficultés accrues à soutenir les personnes que vous servez (manque d'empathie ou gestion des limites).

**Discutez avec la direction et les collègues de la manière de soutenir la santé et la sécurité psychologiques.**

- Avez-vous des réunions périodiques de soutien du personnel ?
- Les membres du personnel sont-ils encouragés à prendre soin d'eux-mêmes ?
- Y a-t-il un accès à des prestations de santé complémentaires ?

**Prendre soin de soi.**

- Savez-vous ce dont vous avez besoin pour vous aider à gérer le stress ?
- Accordez-vous la priorité à votre prise en charge personnelle dans le cadre de l'équilibre entre votre vie professionnelle et votre vie privée ?

Si vous avez des inquiétudes, envisagez de faire un auto-examen que vous trouverez à l'annexe # V ou scannez ce code :



(EQUIP Healthcare 2023; Tend Academy 2023)

Travailler dans le système juridique comporte de nombreuses récompenses. C'est un travail passionnant et vous pouvez avoir une incidence positive. La satisfaction de la compassion décrit le sentiment positif d'aider les autres. Un bon équilibre entre vie professionnelle et vie privée et la priorité donnée aux soins personnels peuvent contribuer à accroître la satisfaction compassionnelle et à réduire les risques tels que l'épuisement professionnel et le traumatisme indirect. Travailler dans les communautés inuites attire les gens en raison des liens communautaires et culturels étroits, de la beauté de la géographie et des possibilités de carrière. Travailler pour soutenir les personnes touchées par la violence entre partenaires intimes reflète les principes du IQ, notamment les actions de service, l'attention, le respect, la collaboration, la prévenance, etc.



## Perspectives axées sur le IQ et les points forts

Il est essentiel de conserver des perspectives de force et d'espoir lorsque l'on travaille avec les communautés inuites et la violence entre partenaires intimes. Malgré les défis importants, personne n'est désespéré. Les gens peuvent changer leur vie, et ils le font, et ils ont la capacité d'entretenir des relations saines. Les Inuits sont forts et pleins de ressources et ont prospéré en dépit des efforts considérables déployés par les colonisateurs pour les opprimer.

Quel que soit votre rôle dans le système judiciaire, vous pouvez intégrer le principe de IQ de *tunnganarniq* en étant ouvert, accueillant et inclusif et *inuuqatigiitsiarniq* en respectant les autres, les relations et en prenant soin des personnes.

Si votre rôle consiste à fournir du counselling, vous pouvez considérer les questions suivantes comme des moyens d'inspirer des conversations basées sur les forces avec les personnes inuites :

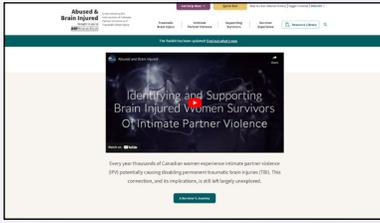
1. Comment avez-vous réussi à traverser les périodes difficiles de votre vie ?
2. Quels sont vos soutiens ?
3. Quelle est la source de votre force ?
4. De quelle manière avez-vous réussi à apporter des changements positifs dans votre vie ?
5. Selon vos amis, quelles sont vos plus grandes forces ?
6. Qu'est-ce qui vous permet de tenir le coup ?
7. Quels sont vos espoirs pour l'avenir ?
8. Quels sont vos centres d'intérêt ou qu'est-ce qui vous passionne ?
9. Qu'est-ce qui vous a permis de tenir le coup, même lorsque vous n'étiez pas sûr de pouvoir le faire ?
10. Que faites-vous déjà pour prendre soin de vous (famille, enfants, etc.) ?

(Centre of Excellence for Women's Health 2022)

## **EN RÉSUMÉ**

**Pauktuutit reconnaît l'importance cruciale pour tous les professionnels du droit d'avoir une compréhension globale de la violence entre partenaires intimes de l'histoire des Inuits et des réalités actuelles, ainsi qu'une connaissance des procédures judiciaires, des compétences pratiques, de la perspicacité personnelle et de l'autogestion de la santé. La violence entre partenaires intimes est particulièrement complexe dans les communautés inuites en raison des contextes coloniaux et historiques qui continuent d'avoir un impact sur les vies. Les personnes travaillant dans le domaine juridique doivent veiller à ce que les procédures soient aussi sûres et équitables que possible pour les personnes ayant subi la violence entre partenaires intimes. Les principes du IQ constituent la base du soutien à un changement positif dans les communautés inuites, et le contenu de cette ressource s'inspire de ces principes, qui incluent le respect, l'absence de jugement, les actions de service, la collaboration et l'ingéniosité.**

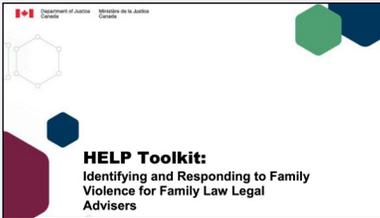
# RESSOURCES ADDITIONNELLES



## Abused and Brain Injured

Victimes d'abus et de lésions cérébrales) est une boîte à outils conçue pour les personnes qui soutiennent les survivants de la violence entre partenaires intimes qui souffrent d'une lésion cérébrale ou qui sont soupçonnés d'en souffrir. La page web fournit des informations et des stratégies pratiques.

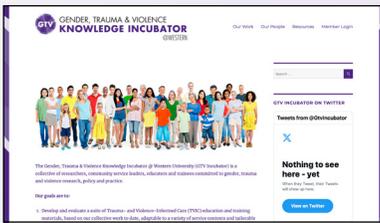
<https://www.abitoolkit.ca/>



## Le ministère de la Justice du Canada

a élaboré la Trousse d'outils AIDE : Comment repérer les cas de violence familiale et intervenir pour les conseillères et conseillers juridiques en droit de la famille afin d'aider les professionnels du droit à mieux comprendre et soutenir leurs clients.

<https://www.justice.gc.ca/fra/df-fl/aide-help/index.html>



## The Gender, Trauma & Violence Knowledge Incubator de l'université Western (GTV Incubator)

est un centre d'information sur la recherche, la politique et la pratique en matière de genre, de traumatismes et de violence. Ce site web regorge d'informations et d'outils permettant d'améliorer la prestation de services.

<https://gtvincubator.uwo.ca/>

**Pauktuutit a mis au point de nombreuses ressources pour lutter contre la violence basée sur le genre et les problèmes sociaux connexes. Il s'agit notamment de :**



## Accès à la justice

<https://pauktuutit.ca/break-the-silence/>



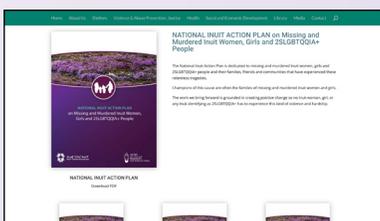
## Katinngak - Ensemble

<https://pauktuutit.ca/katinngak/>



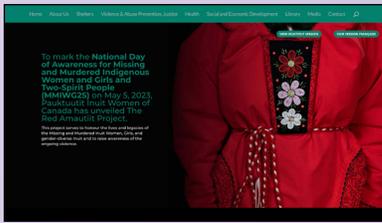
## Lutter contre la violence fondée sur le genre envers les femmes inuites : Un examen des politiques et des pratiques de la police dans Inuit Nunangat

<https://pauktuutit.ca/project/addressing-gendered-violence-against-inuit-women-a-review-of-police-policies-and-practices-in-inuit-nunangat/>



## Plan d'action national inuit sur les femmes, les filles et les personnes 2SLGBTQIA+ inuites disparues et assassinées

<https://pauktuutit.ca/mmiwg-inuit-action-plan/>



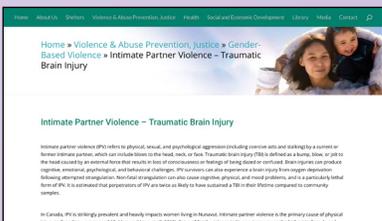
## Le projet Red Amautiit

<https://pauktuutit.ca/the-red-amautiit-project/>



## Les femmes inuites prennent l'initiative en matière de prévention de la violence familiale

<https://pauktuutit.ca/abuse-prevention-justice/gender-based-violence/inuit-women-taking-the-lead-in-family-violence-prevention/>



## Violence entre partenaires intimes - Lésions cérébrales traumatiques

<https://pauktuutit.ca/abuse-prevention-justice/gender-based-violence/intimate-partner-violence-traumatic-brain-injury/>



## Répondre aux besoins des survivants

<https://pauktuutit.ca/meetingsurvivorsneeds/>



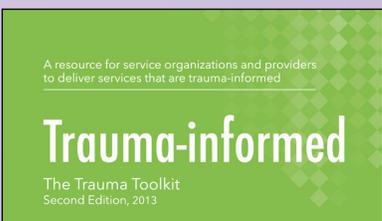
## Nipimit Nanisiniq - Finding Voice

<https://pauktuutit.ca/abuse-prevention-justice/gender-based-violence/nipimit-nanisiniq-finding-voice/>



## Pilimmaksarniq

<https://pauktuutit.ca/abuse-prevention-justice/gender-based-violence/pilimmaksarniq/>



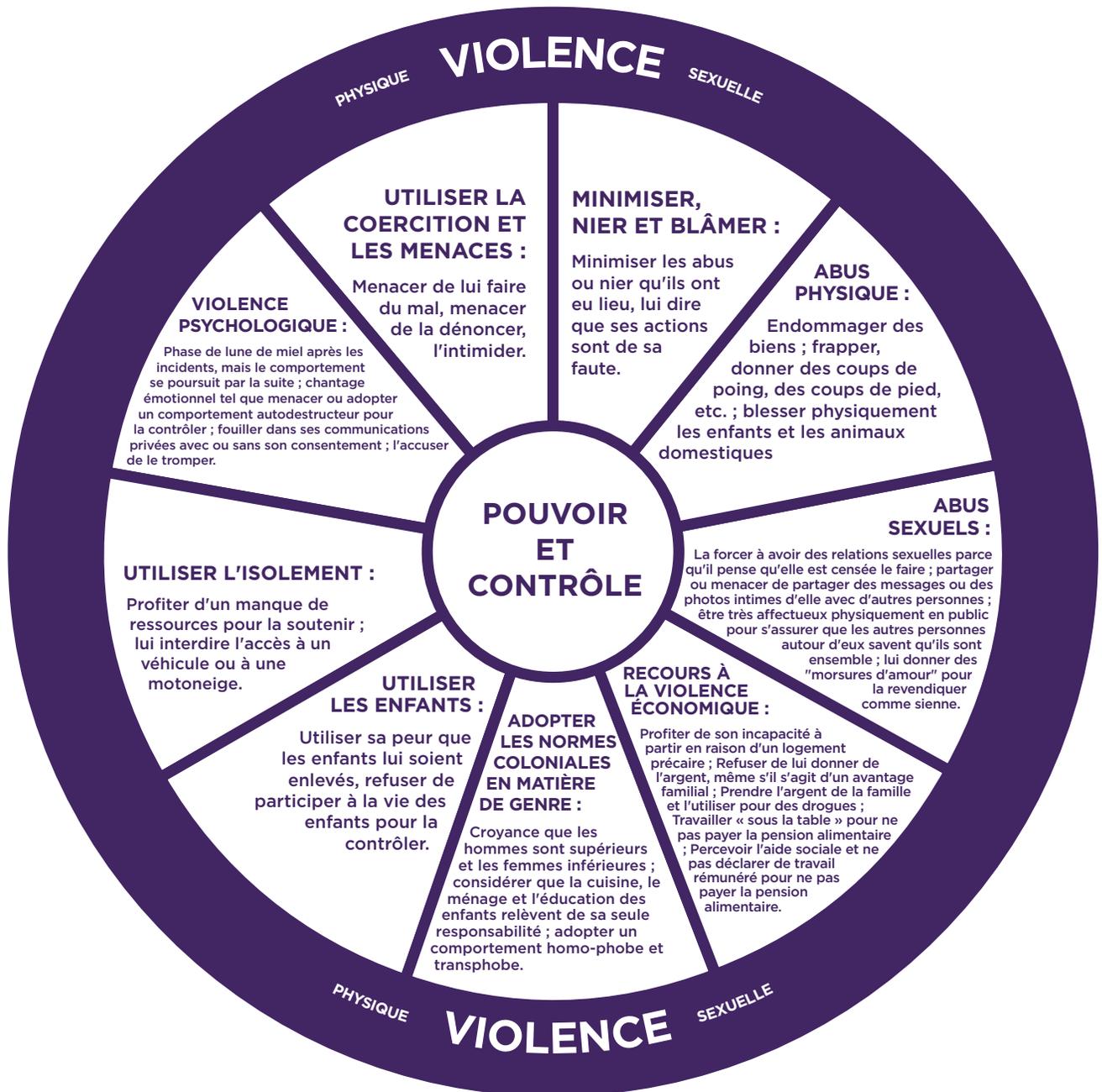
## Le Trauma-Informed Toolkit du Clinique Community Health Centre au Manitoba donne un aperçu détaillé des traumatismes et des stratégies pour les prestataires de services et les organisations.

[https://trauma-informed.ca/wp-content/uploads/2023/04/trauma-informed\\_toolkit\\_v07-1.pdf](https://trauma-informed.ca/wp-content/uploads/2023/04/trauma-informed_toolkit_v07-1.pdf)



# **APPENDICES**

## ROUE DU POUVOIR ET DU CONTRÔLE (INUITE)



Adaptation de la Roue du pouvoir et du contrôle  
Originale approuvée par  
*The Domestic Abuse Intervention Programs*  
www.theduluthmodel.org



## ÉVALUATION - ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL, USURE DE COMPASSION ET TRAUMATISME INDIRECT

À l'aide de l'échelle, indiquez dans quelle mesure ces affirmations correspondent à vos actions et à vos sentiments.

**5 = Très souvent ; 4 = Souvent ; 3 = Parfois ; 2 = À l'occasion ; 1 = Peu souvent ; 0 = Rarement**

- 1. Je ne suis PAS heureux/heureuse et satisfait/satisfaite de ma vie professionnelle.
- 2. Je me sens vidé/vidée et épuisé/épuisée d'avoir tant « donné ».
- 3. Les histoires traumatisantes que j'ai entendues me préoccupent.
- 4. Je me sens apathique dans mon travail.
- 5. Je me sens déprimé/déprimée après avoir travaillé avec les personnes que j'aide.
- 6. Je pense trop souvent aux expériences traumatisantes d'une personne que j'aide.
- 7. Je me sens pris/prise au piège par mon travail comme prestataire de soins.
- 8. À cause de mon travail comme prestataire de soins, je suis à bout de nerfs.
- 9. En dehors du travail, j'évite certaines situations car elles me rappellent les expériences des personnes avec qui je travaille.
- 10. Je n'aime plus mon travail.
- 11. À cause de mon travail comme prestataire de soins, je suis épuisé/épuisée.
- 12. J'ai des pensées dérangeantes concernant les histoires que j'ai entendues des personnes que j'aide.
- 13. Je me sens accablé/accablée par la charge de travail que je dois accomplir.
- 14. Je me demande si je fais une différence par mon travail.
- 15. J'ai des flashbacks liés à mes clients.
- 16. Je travaille trop fort.
- 17. Je me sens accablé/accablée lorsque j'envisage de travailler avec certains clients.
- 18. J'ai des pensées troublantes concernant les événements d'un client/d'une cliente lorsque je ne travaille pas.
- 19. J'ai l'impression de travailler plus pour l'argent que pour mon épanouissement personnel.
- 20. Je me suis senti/sentie prisonnier/prisonnière par mon travail comme prestataire de soins.
- 21. Je me suis involontairement souvenu de ma propre expérience traumatisante en travaillant avec un client/une cliente.

**ÉVALUATION : ÉPUISEMENT  
 PROFESSIONNEL, USURE DE LA  
 COMPASSION ET TRAUMATISME  
 INDIRECT - PAGE 2**

**Pointage**

Inscrivez le nombre que vous avez écrit pour chaque question dans l'espace ci-dessous. Faites le total des colonnes.

<b>ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL</b>	<b>USURE DE COMPASSION</b>	<b>TRAUMATISME INDIRECT</b>
___ 1.	___ 2.	___ 3.
___ 4.	___ 5.	___ 5.
___ 7.	___ 8.	___ 9.
___ 10.	___ 11.	___ 12.
___ 13.	___ 14.	___ 15.
___ 16.	___ 17.	___ 18.
___ 19.	___ 22.	___ 21.

___	___	<b>TOTAUX</b>
-----	-----	---------------

Bien qu'il n'existe pas de seuil universel applicable en toutes circonstances, dans la plupart des cas, un nombre élevé de points indique un niveau de détresse plus élevé.

- 0-14 = Faible risque
- 15-21 = Risque modéré
- 22-28 = Risque élevé
- 29-35 = Risque extrêmement élevé

***À propos de Crisis & Trauma Resource Institute Inc.***

L'institut CTRI propose des formations professionnelles et des services de conseil aux personnes, aux communautés et aux organisations qui sont touchées par des problèmes de crise et de traumatisme ou qui y travaillent. Pour plus de détails, visitez leur site Web à [www.ctrinstitute.com](http://www.ctrinstitute.com)

# REFERENCES

The image features a light purple background with a large, abstract graphic on the right side. This graphic consists of several overlapping, curved shapes in various shades of purple and a bright yellow. The shapes are layered, creating a sense of depth and movement. The word 'REFERENCES' is centered in the upper-left quadrant of the page in a bold, dark purple, sans-serif font.

# REFERENCES

- Acquired Brain Injury Research Lab. 2023. "Understanding the Intersection of Intimate Partner Violence and Traumatic Brain Injury." *Abused & Brain Injured*.  
<https://www.abitoolkit.ca/>
- Affleck, William et al. "Suicide Amongst the Inuit of Nunavut: An Exploration of Life Trajectories." *International Journal of Environmental Research and Public Health*, Vol. 17, no. 6 1812 (March 11 2020). doi:10.3390/ijerph17061812
- Alberta Health Services. 2021. "Enhancing Concurrent Capability: A Toolkit for Managers and Staff." Alberta Health Services.  
<https://www.albertahealthservices.ca/assets/info/amh/if-amh-ecc-transitions-in-care.pdf>
- Amis, Kristen. 2017. *Boundaries, Power and Ethical Responsibility in Counselling and Psychotherapy*. Los Angeles: Sage Books.
- Bugdell, R. 2023. "Trapped in a paradigm: Canadian Inuit and Medical Transportation in Healthcare." McGill Health E-News.  
<https://healthenews.mcgill.ca/trapped-in-a-paradigm-canadian-inuit-and-medical-transportation-in-healthcare/#:-:text=The%20chosen%20treatment%20method%20was,exclusion%20of%20all%20other%20approaches>
- Centennial College. 2023. *Our Stories: First Peoples in Canada*. Centennial College.
- Centre of Excellence for Women's Health. 2022. "Strengths-Based Conversations: Skills for Trauma-Informed Practice." Centre of Excellence for Women's Health.  
<https://cewh.ca/wp-content/uploads/2022/07/Strength-Skills-for-Trauma-Informed-Practice.docx.pdf>
- Clemente-Teixeira, Maria et al. 2022. "Health Outcomes in Women Victims of Intimate Partner Violence: A 20-Year Real-World Study." *International Journal of Environmental Research and Public Health* 19, no. 24 17035 (December 19, 2022)
- Domestic Abuse Intervention Programs. "About the Wheels." 2017. Domestic Abuse Intervention Programs: Home of The Duluth Model.  
<https://www.theduluthmodel.org/wheels/faqs-about-the-wheels/>
- EQUIP Health Care. 2022. "Anti-Racism & Cultural Safety." EQUIP Health Care.  
<https://equiphealthcare.ca/resources/equity-essentials/racism/>
- EQUIP Health Care. 2023. "Trauma & Violence-Informed Care and Provider Well-Being." EQUIP Health Care  
[https://equiphealthcare.ca/files/2023/09/EQUIP\\_GTV\\_ProviderWellbeing\\_Fall2023.pdf](https://equiphealthcare.ca/files/2023/09/EQUIP_GTV_ProviderWellbeing_Fall2023.pdf)
- Gouvernement du Canada. « Fiche d'information : Violence entre partenaires intimes. » 2023. À propos de la violence basée sur le sexe.  
<https://femmes-egalite-genres.canada.ca/fr/violence-fondee-sexe/violence-entre-partenaires-intimes.html>
- McKinley, Catherine. E. and Jessica L. Liddell. 2022. "Why I Stayed in That Relationship': Barriers to Indigenous Women's Ability to Leave Violent Relationships." *Violence Against Women*, 28(14), 3352-3374.  
<https://doi.org/10.1177/10778012221104507>
- Moffitt, Pertice, Wendy Aujla, Crystal J. Giesbrecht, Isabel Grant, and Anna-Lee Straatman. 2022. "Intimate Partner Violence and COVID-19 in Rural, Remote, and Northern Canada: Relationship, Vulnerability and Risk." *Journal of Family Violence* 37, 775-786.  
<https://doi.org/10.1007/s10896-020-00212-x>
- Ontario Association for Interval and Transition Houses. 2023. How Does Intersectionality Work? Understanding Intersectionality for Women's Services.  
[https://www.oaith.ca/assets/library/FINAL\\_OAITH\\_IntersectionalityReport\\_ENG.pdf](https://www.oaith.ca/assets/library/FINAL_OAITH_IntersectionalityReport_ENG.pdf)

- Pauktuutit Inuit Women of Canada. 2020. "Addressing Gendered Violence against Inuit Women: A Review of Police Policies and Practices in Inuit Nunangat." Pauktuutit Inuit Women of Canada. [https://www.pauktuutit.ca/wp-content/uploads/Pauktuutit\\_Addressing-Gendered-Violence\\_English\\_Full-Report.pdf](https://www.pauktuutit.ca/wp-content/uploads/Pauktuutit_Addressing-Gendered-Violence_English_Full-Report.pdf)
- Pauktuutit Inuit Women of Canada. 2023. "Intimate Partner Violence – Traumatic Brain Injury." Pauktuutit Inuit Women of Canada. <https://pauktuutit.ca/abuse-prevention-justice/gender-based-violence/intimate-partner-violence-traumatic-brain-injury/>
- Pauktuutit Inuit Women of Canada. 2021. "National Inuit Action Plan on Missing and Murdered Inuit Women, Girls and 2SLGBTQIA+ People." Pauktuutit Inuit Women of Canada. [https://pauktuutit.ca/wp-content/uploads/Pauktuutit\\_MMIWG\\_Action-Plan\\_English\\_PDF-Version.pdf](https://pauktuutit.ca/wp-content/uploads/Pauktuutit_MMIWG_Action-Plan_English_PDF-Version.pdf)
- Pauktuutit Inuit Women of Canada. 2022. "Pauktuutit's Inuit Specific GBA+ Framework." Pauktuutit Inuit Women of Canada. <https://pauktuutit.ca/wp-content/uploads/gba-plus-framework-powerpoint.pdf>
- Pauktuutit Inuit Women of Canada. 2015. "Pilimmaksarniq: Engaging Men and Boys in Reducing Violence Against Women and Girls" Pauktuutit Inuit Women of Canada. [https://pauktuutit.ca/wp-content/uploads/Pauktuutit\\_EngagingMenAndBoys\\_English\\_WEB.pdf](https://pauktuutit.ca/wp-content/uploads/Pauktuutit_EngagingMenAndBoys_English_WEB.pdf)
- Pauktuutit Inuit Women of Canada. 2023. "Residential Schools." Pauktuutit Inuit Women of Canada. <https://pauktuutit.ca/abuse-prevention-justice/residential-schools/>
- Pauktuutit Inuit Women of Canada and Elizabeth Comack. 2023. *Saimaniik: Survivors of Intimate Partner Violence and the Family Justice System Response Environmental Scan*. Pauktuutit Inuit Women of Canada.
- Pauktuutit Inuit Women of Canada. 2016. "Strategic Plan for Inuit Violence Prevention and Healing." Pauktuutit Inuit Women of Canada. [https://www.pauktuutit.ca/wp-content/uploads/StrategicPlan\\_English.pdf](https://www.pauktuutit.ca/wp-content/uploads/StrategicPlan_English.pdf)
- Pauktuutit Inuit Women of Canada. 2017. "Understanding the Needs of Urban Inuit Women – Final Report." Pauktuutit Inuit Women of Canada. <https://pauktuutit.ca/wp-content/uploads/358996508-Final-Report-UAS-Urban-Research-April-2017.pdf>
- Heidinger, Loanna. 2021. "Intimate partner violence: Experiences of First Nations, Métis and Inuit women in Canada, 2018." Statistics Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2021001/article/00007-eng.htm>
- Tend Academy. 2023. "What is Compassion Fatigue?" Tend Academy. <https://www.tendacademy.ca/what-is-compassion-fatigue/>
- Ungar, Michael, Marion Brown, Linda Liebenberg, Rasha Othman, Wai-man Kwong, Mary Armstrong, and Jane Gilgun. 2007. Unique Pathways to Resilience across Cultures. *Adolescence*. 42. 287-310.
- Waddell, Candice M., Renee Robinson, and Allison Crawford. 2017. Decolonizing Approaches to Inuit Community Wellness: Conversations with Elders in a Nunavut Community. *Canadian Journal of Community Mental Health*. 36(1): 1-13. <https://doi.org/10.7870/cjcmh-2017-001>
- Wathen, C.N. & Varcoe, C. (2019). *Trauma- & Violence-Informed Care: Prioritizing Safety for Survivors of Gender-Based Violence*. London, Canada.

